

اوطو هول
Auto Hall

Rapport
Financier
Annuel
2023



SOMMAIRE

AUTO HALL Rapport Financier Annuel 2023

01

Une passion pour L'AUTOMOBILE DEPUIS 1907

- 06 Le Groupe Auto Hall en bref
- 41 Mot du Président du Conseil d'administration
- 42 Entretien avec le Directeur Général
- 44 Notre groupe à travers le temps
- 46 Un large choix de marques et de véhicules pour tous les besoins
- 48 Des services à forte valeur ajoutée au service du développement du Groupe
- 20 Une stratégie de développement pour une croissance durable et pérenne
- 22 Un actionnariat solide
- 23 Une équipe dirigeante engagée & responsable



02

Rapport D'ACTIVITÉ

- 26 Auto Hall, au coeur de la transition du secteur automobile
- 28 Évolution continue du portefeuille pour répondre aux besoins des usagers
- 30 Diversification & Montée en puissance des relais de croissance du groupe
- 32 Amélioration continue de la qualité de services et transformation de l'expérience client
- 34 2023, une année de résilience et de consolidation des choix stratégiques



03

Démarche globale de responsabilité SOCIALE ET SOCIÉTALE

- 38 Auto Hall, une démarche proactive en faveur du développement durable et un engagement continu auprès des parties prenantes
- 40 Une politique RH orientée vers le bien-être des collaborateurs et la préservation de leur santé et leur sécurité
- 47 Un engagement continu auprès de la société
- 48 Des initiatives concrètes en faveur de l'environnement
- 50 Une gouvernance équilibrée et éclairée



04

Comptes annuels et RAPPORTS FINANCIERS

- 62 Rapport de gestion
- 72 Comptes sociaux
- 88 Rapport général des commissaires aux comptes
- 92 Comptes consolidés
- 98 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés
- 102 Rapport spécial des commissaires aux comptes



Une passion pour
L'AUTOMOBILE
DEPUIS 1907



LE GROUPE AUTO HALL EN BREF

Au cœur du paysage automobile marocain, Auto Hall s'impose comme un acteur incontournable dans le secteur de la distribution de matériels roulants et industriels. Son offre couvre la commercialisation de véhicules neufs et d'occasion, ainsi que diverses activités complémentaires incluant notamment des services de réparation et d'entretien, disponibles pour une variété de marques. Auto Hall consolide sa présence sur le territoire marocain, à travers un réseau stratégique de succursales et de centres de service après-vente. Avec désormais plus de 55 sites opérationnels répartis à travers le royaume, le groupe continue d'élargir son empreinte, garantissant ainsi une large accessibilité et couverture.

L'expansion d'Auto Hall témoigne de sa ferme volonté d'être au plus près de ses clients. Chaque

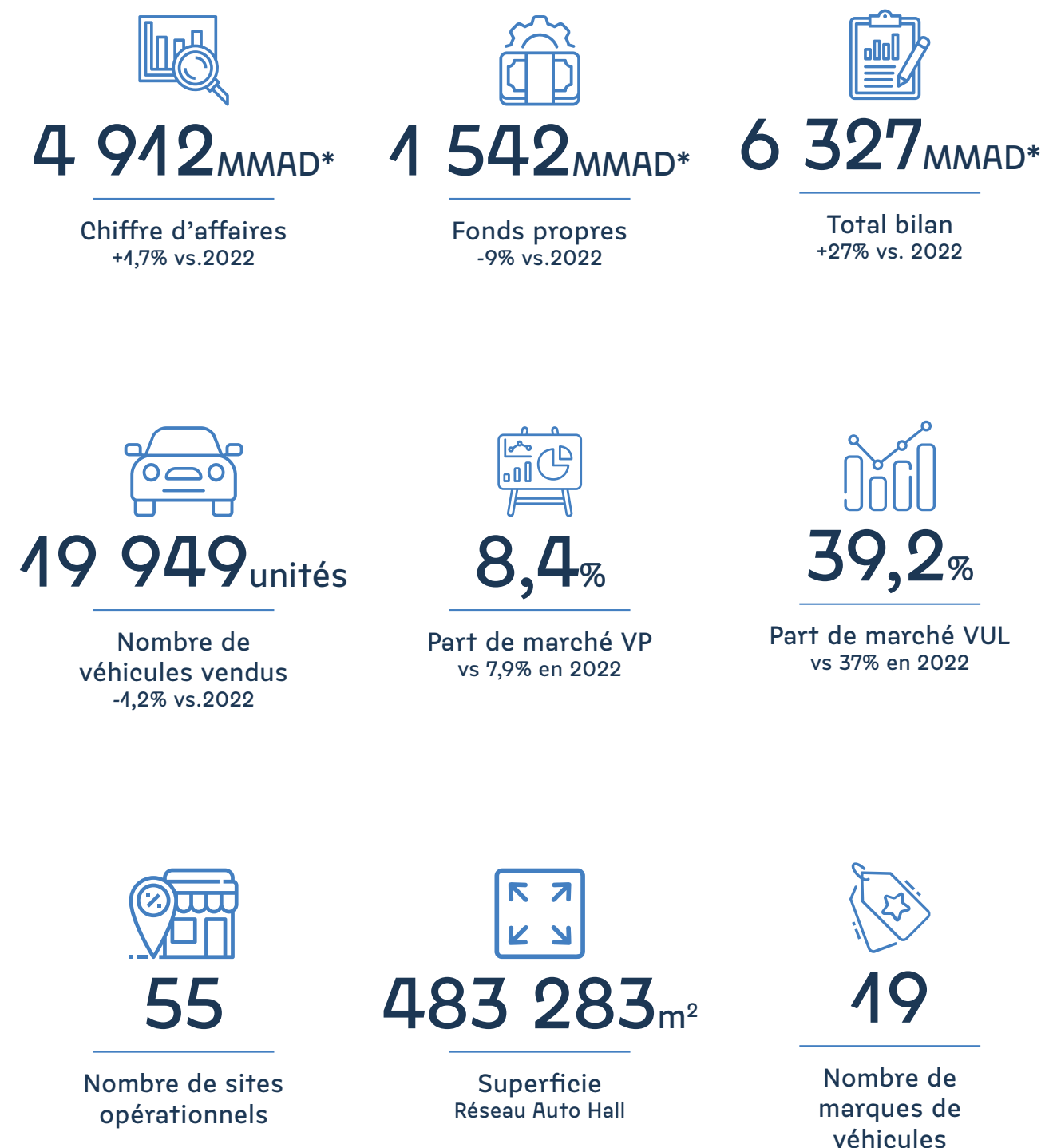
concession et atelier de service matérialise un engagement : celui de fournir un accompagnement personnalisé et de qualité.

Auto Hall se positionne en tant que guichet unique envers sa clientèle, que ce soit pour l'acquisition du dernier modèle de véhicule, pour des besoins de maintenance ou pour des conseils personnalisés, consolidant ainsi sa réputation de partenaire de confiance. L'accessibilité et la réactivité sont les maîtres-mots, permettant au groupe de répondre efficacement à la diversité des demandes de sa clientèle à travers le royaume.

Afin de rester proche et réactif aux besoins diversifiés de sa clientèle, Auto Hall a poursuivi en 2023 l'expansion de son réseau à travers l'ouverture de nouveaux sites à Mohammedia, Kenitra et Tanger.



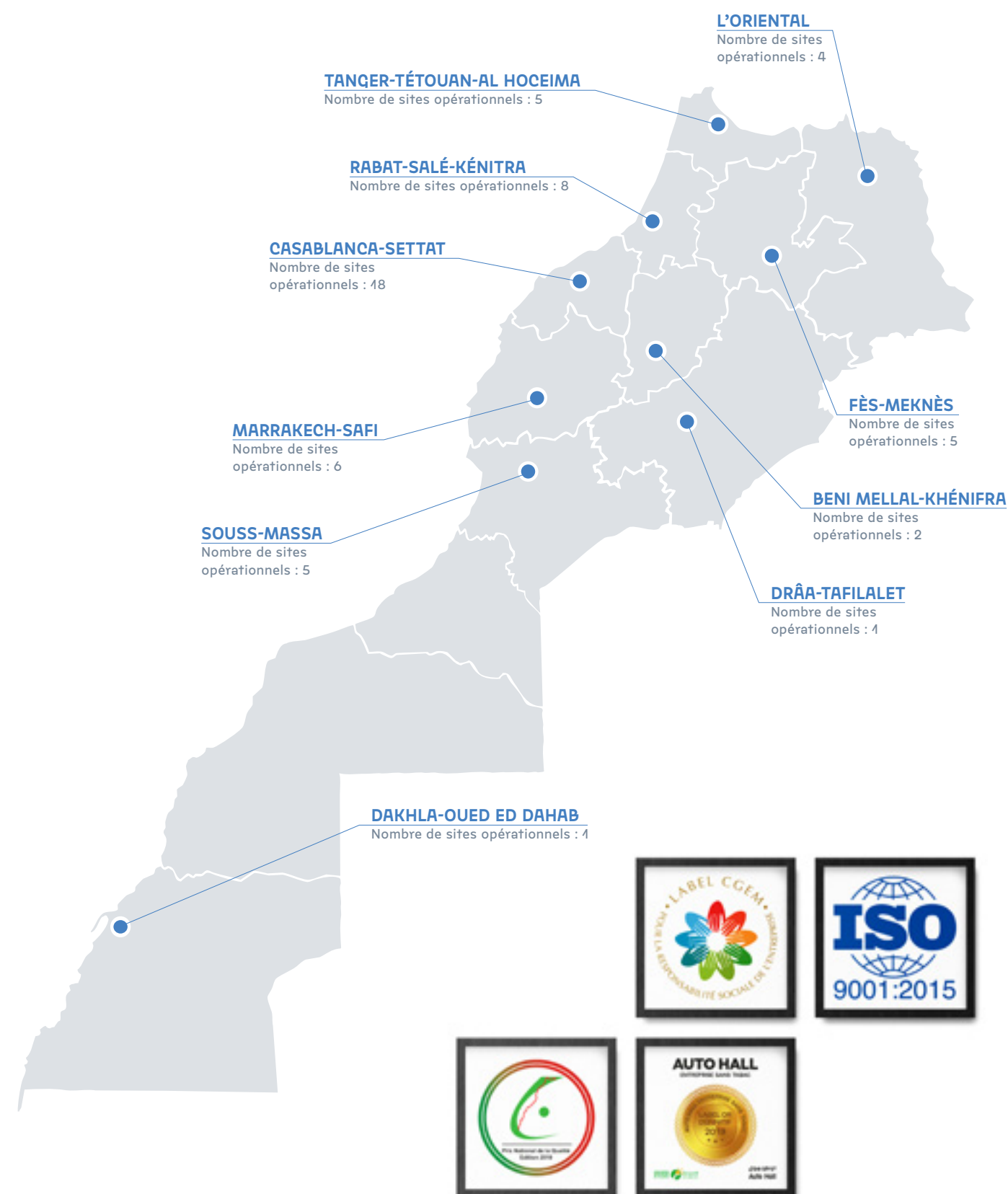
LE GROUPE AUTO HALL EN CHIFFRES



* Chiffres consolidés

PRÉSENTATION D'AUTO HALL

Le modèle de distribution d'Auto Hall, à la fois intégré et diversifié, facilite son implantation dans les principales régions du Maroc grâce à une stratégie ciblée et une bonne capacité d'adaptation.





La stratégie du Groupe Auto Hall s'appuie sur cinq piliers fondamentaux : les partenariats long terme, le développement durable et l'innovation, l'orientation client, l'expansion et la croissance, et la digitalisation.

Cette année, Auto Hall a franchi des étapes significatives dans chacun de ces domaines.



MOT DU PRÉSIDENT



M. KARIM GHELLAB

Président du Conseil d'Administration

L'année 2023 a été une période marquée par des défis mais aussi par de significatives avancées pour notre groupe. Notre engagement continu envers l'excellence et la durabilité a défini le cours de nos actions et a renforcé notre position sur le marché automobile marocain.

Cette année, nous avons vu notre chiffre d'affaires consolidé croître de 1,7% malgré un contexte global peu favorable. Cette performance est le fruit d'une stratégie résolument tournée vers la diversification de nos offres, de nos services ainsi que l'optimisation de notre réseau de distribution.

Nous avons élargi notre présence dans tout le royaume en inaugurant de nouveaux points de vente, assurant ainsi au réseau d'Auto Hall la plus large couverture territoriale du royaume et renforçant notre accessibilité et notre proximité avec nos clients.

La stratégie du Groupe Auto Hall s'appuie sur cinq piliers fondamentaux : les partenariats long terme, le développement durable et l'innovation, l'orientation client, l'expansion et la croissance, et la digitalisation. Cette année, Auto Hall a franchi des étapes significatives dans chacun de ces domaines. Nous avons enrichi notre gamme de véhicules avec des modèles électriques et hybrides, répondant ainsi à la demande croissante pour une mobilité plus durable. Notre objectif d'améliorer constamment l'expérience client a été soutenu par une politique de service après-vente renforcée, illustrant notre capacité à répondre aux besoins de nos clients avec des solutions personnalisées et de qualité, améliorant ainsi leur satisfaction.

Notre dévouement à la RSE guide nos actions. Par le biais de notre fondation, nous avons renforcé notre soutien à l'éducation, la santé et l'environnement en partenariat avec des associations de renom. Notre conduite, marquée par l'intégrité et l'équité, adhère aux principes de respect des droits humains et de lutte contre la corruption, conformément à notre charte d'engagements.

Depuis sa création, le groupe Auto Hall a traversé de nombreux défis, faisant preuve d'une résilience et d'un engagement fort envers le progrès de l'industrie automobile au Maroc. Cet accomplissement est avant tout le résultat de la passion et de l'implication de nos équipes, auxquelles je veux exprimer ma gratitude pour leur contribution essentielle dans la réalisation de nos objectifs. Engagés dans notre démarche RSE, le Groupe a continué à œuvrer main dans la main avec tous ses partenaires, que je remercie chaleureusement pour leur soutien et leur confiance. Ensemble, nous allons continuer à promouvoir une industrie automobile nationale performante, innovante et respectueuse de l'environnement.

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



Jamal EDDOUBANI
Directeur Général

L'année écoulée a été riche en défis pour l'industrie automobile, marquée notamment par les fluctuations mondiales du marché et les évolutions rapides des technologies. Comment Auto Hall a-t-elle navigué à travers ces turbulences pour maintenir sa performance opérationnelle, et quels défis majeurs avez-vous identifiés et surmontés ?

Face aux défis de l'année, marqués par des perturbations du marché et des évolutions technologiques rapides, nous avons privilégié chez Auto Hall l'agilité et l'innovation. En adaptant notre stratégie opérationnelle, notamment par un engagement renforcé envers la mobilité durable et une accélération du projet de transformation digitale, nous avons répondu à un environnement changeant. Cette période a été caractérisée par une pression sur les ventes et une augmentation des coûts, malgré une légère croissance du chiffre d'affaires et une hausse des stocks. La gestion de ces variables a exigé une approche rigoureuse et a mis en évidence notre capacité d'adaptation, soulignant l'importance d'une gestion prudente pour naviguer dans les défis économiques actuels.

Chaque marque d'Auto Hall contribue à la richesse de votre portefeuille. Dans ce contexte, pourriez-vous mettre en lumière les réussites spécifiques de certaines de vos marques cette année ? Quelles initiatives ou lancements de produits ont particulièrement marqué l'année ?

A cours de cette année, nous avons fait face à différents défis avec une résilience et une flexibilité qui caractérisent l'essence même de notre groupe. Cela met en évidence l'importance de continuer notre engagement à diversifier et à innover notre gamme de produits.

Pour illustrer, Opel a vu ses ventes augmenter avec une évolution à deux chiffres, malgré l'augmentation des coûts et des allocations limitées pour certains modèles. De son côté, Maserati a lancé avec succès le modèle Grecale et a enregistré une hausse significative de ses ventes, soulignant son potentiel croissant malgré des objectifs ambitieux. Notre filiale SMAM qui commercialise les marques Alpha Roméo, Jeep, Abarth, et Fiat, a réalisé une solide performance.

Quant à SCAMA, commercialisant Ford et Ford Trucks, nous avons réussi à surmonter des défis de production et l'impact du Brexit, et à stabiliser le chiffre d'affaires. Nissan a compensé une baisse globale de ses performances grâce à une demande accrue pour le modèle Qashqai, tandis que Mitsubishi a maintenu une marge constante malgré une réduction de ses ventes. FUSO a préservé sa part de marché dans un secteur en recul. Alors que SOMMA a réussi à améliorer ses marges, tout en affrontant une année agricole difficile caractérisée par une diminution de la production céréalière.

Au-delà de la distribution, votre groupe s'est investi dans une diversification de ses activités. Pourriez-vous nous parler de leurs performances et comment elles s'intègrent dans la stratégie globale d'Auto Hall ?

Chez Auto Hall, nous avons adopté une approche stratégique visant à diversifier nos activités au-delà de la distribution automobile traditionnelle, en développant des services complémentaires qui apportent une valeur ajoutée significative à notre portefeuille. Dans ce cadre, Auto Hall Crédit a réussi à augmenter sa production, ce qui a renforcé son positionnement avec une part de marché de 7% en 2023. Notre filiale Leader LLD, de son côté, a fait preuve de capacité d'adaptation face à la réorganisation du marché automobile, où l'appétence pour les véhicules hybrides et essence s'intensifie,

malgré les difficultés d'approvisionnement pour certains modèles prisés. Leader LLD a développé une offre de location de camions compétitive malgré un environnement particulièrement concurrentiel. Autocaz, quant à elle, a consolidé son positionnement de leader du marché des véhicules d'occasion, avec une croissance significative de son chiffre d'affaires et de sa marge.

Ces initiatives, qui incluent le financement automobile, la location longue durée et les ventes de véhicules d'occasion, sont stratégiquement alignées avec la vision globale d'Auto Hall. Elles renforcent notre résilience et notre capacité à satisfaire les besoins diversifiés de nos clients.

Comment évaluez-vous les résultats d'Auto Hall en 2023 compte tenu du contexte sectoriel et quelles seront les grandes lignes de vos priorités stratégiques pour les prochaines années ?

Nos performances financières cette année, reflètent notre capacité à saisir les opportunités et à répondre aux défis avec résilience. Pour l'avenir, notre vision est claire : accentuer notre engagement en faveur du développement durable avec une gamme élargie de véhicules écologiques, poursuivre notre transformation digitale pour une expérience client améliorée et développer davantage nos infrastructures pour assurer une couverture nationale optimale. Notre ambition est de maintenir notre position dans l'industrie automobile en conjuguant efficacité opérationnelle et engagement éthique.

NOTRE GROUPE
À TRAVERS LE TEMPS

CRÉATION & DÉVELOPPEMENT	EXPANSION ET CROISSANCE	DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU & LANCEMENT DES NOUVELLES ACTIVITÉS	DISTINCTIONS ET CERTIFICATIONS
1907 Création des « Etablissements G. Veyre » représentant Ford Motor Company au Maroc 1920 Transformation en société anonyme dénommée Auto Hall 1930 Construction du siège historique 1942 Introduction de la cotation du titre Auto Hall à la BVC	1974 Lancement de l'activité d'assemblage des camions 1985 Représentation de la marque Mitsubishi 1999 Création du groupe Auto Hall, structure fédérant Auto Hall SA et ses filiales 2005 Filialisation de l'activité VP et VUL Mitsubishi confiée à la filiale Diamond Motors Diversification 2010 Représentation de la marque Fiat 2011 Filialisation de l'activité Véhicules industriels Mitsubishi FUSO 2013 Signature d'un partenariat avec DFSK 2014 Obtention de la Distribution de Nissan au Maroc et création d'une filiale dédiée (SMVN)	2015 Ouverture des sièges des filiales (9) au km 12, Autoroute Casa Rabat 2016 Introduction de motos HAOJUE 2018 Nouveaux partenariats : Opel, Gaz, et représentation des marques Gaz, SANY et Bridgestone 2021 Renforcement de partenariats avec la Chine : Foton, Chery et acquisition de SDA (AH Luxury Motors) & distribution de la marque de luxe Maserati 2021 Création de la filiale Autocaz 2022 Partenariat avec FCA Stellantis pour la distribution de Abarth, Fiat, Jeep et Alfa Romeo 2022 Inauguration de deux mégastores «Autocaz» 2023 Ouverture de 3 nouveaux sites à travers le Royaume (Mohammedia, Kenitra et Tanger)	2006 Certification ISO 9001 V 2000 2009 Certification ISO 9001 V 2008 « Prix national de la qualité » Label CQEM pour RSE 2015 Obtention du label d'or de la Fondation Lalla Salma "Entreprise sans Tabac" 2023 Certification ISO 9001 V 2015

UN LARGE CHOIX DE MARQUES ET DE VÉHICULES POUR TOUS LES BESOINS

La stratégie du groupe Auto Hall vise à anticiper les besoins de ses clients pour assurer leur satisfaction et favoriser leur fidélité, en s'alignant sur les approches actuelles du secteur et incarnée par les filiales de distribution du groupe. Elles fournissent un éventail de marques et de modèles de véhicules, soigneusement sélectionnés pour des segments de marché distincts, proposant ainsi des solutions sur mesure pour chacun.

Matériels pour le secteur des mines, des travaux publics et de l'industrie

SOMMA (engins TP) est dédiée à l'importation et la commercialisation de matériel pour les mines, les travaux publics et l'industrie.

S'ajoutant à cette offre complète, les services après-vente (SAV) personnalisés forment un pilier fondamental de la stratégie client d'Auto Hall. Chaque marque, soutenue par son propre réseau de SAV, s'engage à aller au-delà des services traditionnels de réparation et de vente de pièces de rechange, en offrant des services à valeur ajoutée tels que les extensions de garantie, les contrats de maintenance et l'assistance routière, visant à fidéliser la clientèle par un service après-vente de qualité.



Matériels agricoles

SOMMA (matériel agricole), répond aux besoins cruciaux des agriculteurs marocains à travers des marques de matériel agricole telles que New Holland.

Véhicules particuliers & utilitaires, légers et industriels

Auto Hall adopte une stratégie de diversification de ses marques pour répondre de manière ciblée aux exigences variées de sa clientèle. Cette approche permet d'optimiser la satisfaction des clients tout en consolidant la position concurrentielle de l'entreprise sur le marché.

SCAMA, SMVN et SMAA distribuent respectivement les marques Ford, Nissan et Opel dans tout le royaume.

Africa Motors propose des marques variées telles que DFSK, CHERY, FOTON, QAZ et SERES alors que Diamond Motors se concentre sur Mitsubishi pour les véhicules légers.

AVHI est le distributeur de la marque FUSO dans le domaine des utilitaires.

Auto Hall Luxury Motors enrichit l'offre du groupe en commercialisant la marque prestigieuse Maserati.

SMAM élargit le portefeuille du Groupe par les marques telles que Alpha Romeo, Fiat et Jeep, à travers le partenariat avec FCA



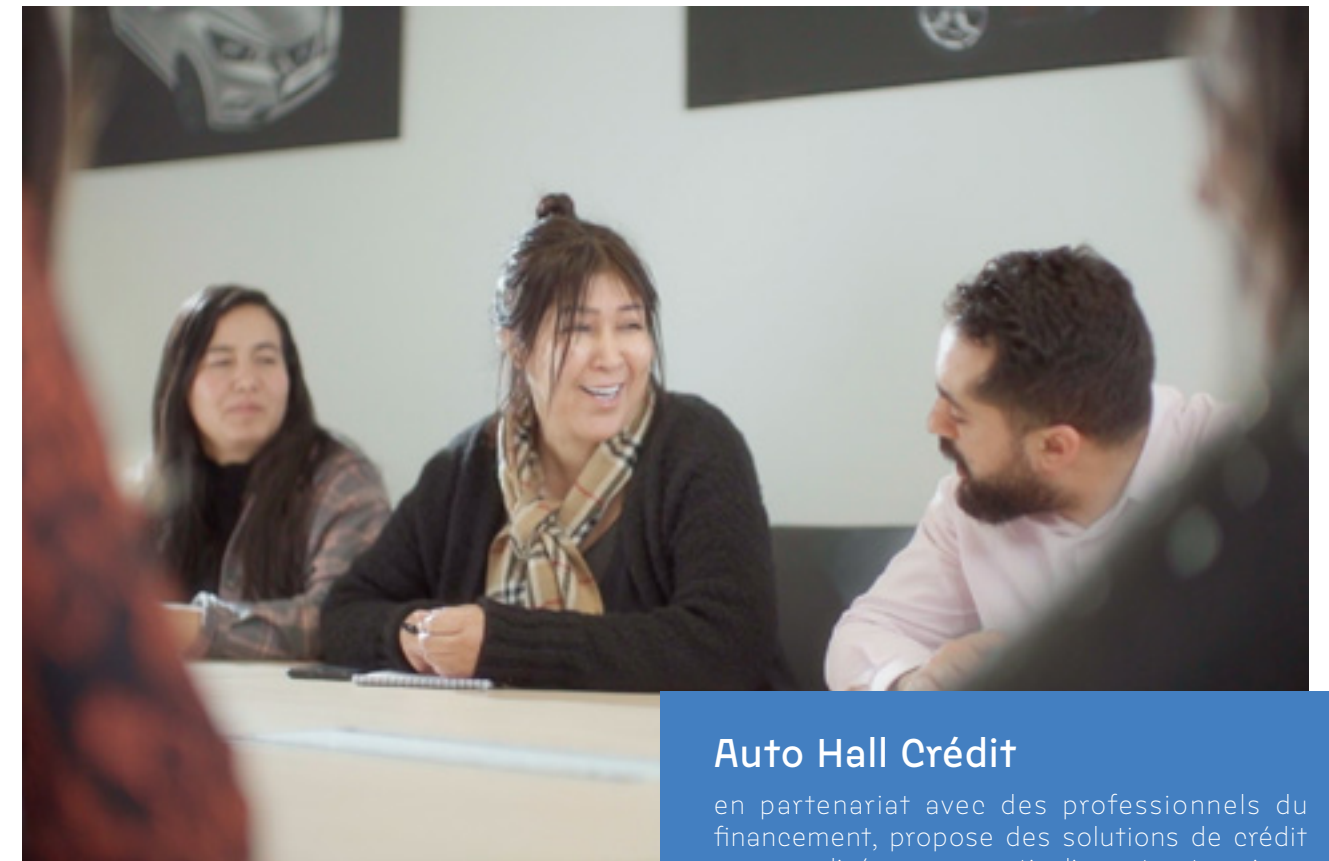
DES SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

Attentif à l'évolution rapide des besoins et des attentes dans un secteur automobile en constante mutation, le groupe Auto Hall a élargi sa gamme d'activités bien au-delà de la simple distribution de véhicules neuf.

A travers son plan de développement, Le Groupe AUTO HALL s'engage résolument dans une croissance durable, visant à améliorer substantiellement l'expérience client et à consolider son positionnement de leader sur le marché. Cette démarche permettra au Groupe de diversifier ses sources de revenus et de renforcer sa rentabilité.

Autocaz

rattachée à « Auto Hall Occasion », capte l'intérêt croissant pour les véhicules d'occasion. Cette initiative propose une alternative plus abordable aux acheteurs, grâce à une gamme complète de services incluant l'expertise, l'achat, la reprise et la vente.



Auto Hall Crédit

en partenariat avec des professionnels du financement, propose des solutions de crédit personnalisées pour particuliers et entreprises, rendant l'acquisition de véhicules plus accessible grâce à des bureaux intégrés dans ses principales succursales.

Leader LLD

cible spécifiquement les entreprises en fournissant des options de location longue durée flexibles.



UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR UNE CROISSANCE DURABLE ET PÉRENNE

Au cœur de la vision stratégique du groupe Auto Hall se dessine une ambition résolue : s'imposer comme leader de la distribution automobile multimarque en s'adaptant aux besoins des clients, en répondant aux nouveaux enjeux de mobilité durable et en s'appuyant sur des relais de croissance stratégiques pour accélérer le développement. Sa stratégie, ancrée dans les principes de durabilité, d'excellence et d'innovation, repose sur des piliers essentiels, pour assurer une croissance durable et renforcer le positionnement du groupe sur le marché.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

La stratégie du groupe s'appuie fortement sur des collaborations ciblées et durables pour élargir et améliorer son offre afin de proposer des produits de qualité dans l'ensemble des marchés d'intervention du groupe. Ces partenariats diversifiés couvrant des constructeurs internationaux (Europe, US, Asie/Chine) permettent de répondre aux différents besoins de ses clients.

DIGITALISATION

En digitalisant ses services et en exploitant les données pour affiner ses décisions, Auto Hall améliore son efficacité opérationnelle tout en enrichissant l'expérience client de manière significative. En effet, le groupe a développé des solutions digitales pour ses divers métiers ayant permis la digitalisation du parcours client de vente, l'amélioration de la satisfaction des clients, le pilotage de la performance et la digitalisation des processus internes, ainsi que l'optimisation des opérations et du parcours client pour le Service Après-Vente (SAV).

LA VISION STRATÉGIQUE DU GROUPE

DÉVELOPPEMENT DURABLE, INNOVATION & RSE

La gamme s'enrichit avec davantage de véhicules électriques et hybrides, marquant l'engagement envers une mobilité plus durable. Cette orientation vers l'innovation et la durabilité ambitionne de positionner Auto Hall comme leader dans le secteur des véhicules éco-responsables au Maroc. Cette préoccupation s'étend également à des initiatives de responsabilité sociale de l'entreprise avec la mise en œuvre d'un ensemble d'actions fédérées au sein de la fondation Auto Hall.

EXPANSION ET CROISSANCE

L'objectif du groupe est d'élargir le réseau à travers le royaume visant à rendre les produits plus accessibles à proximité, tout en diversifiant l'offre pour répondre à tous les segments du marché.

ORIENTATION CLIENT & RENFORCEMENT DES SERVICES CONNEXES

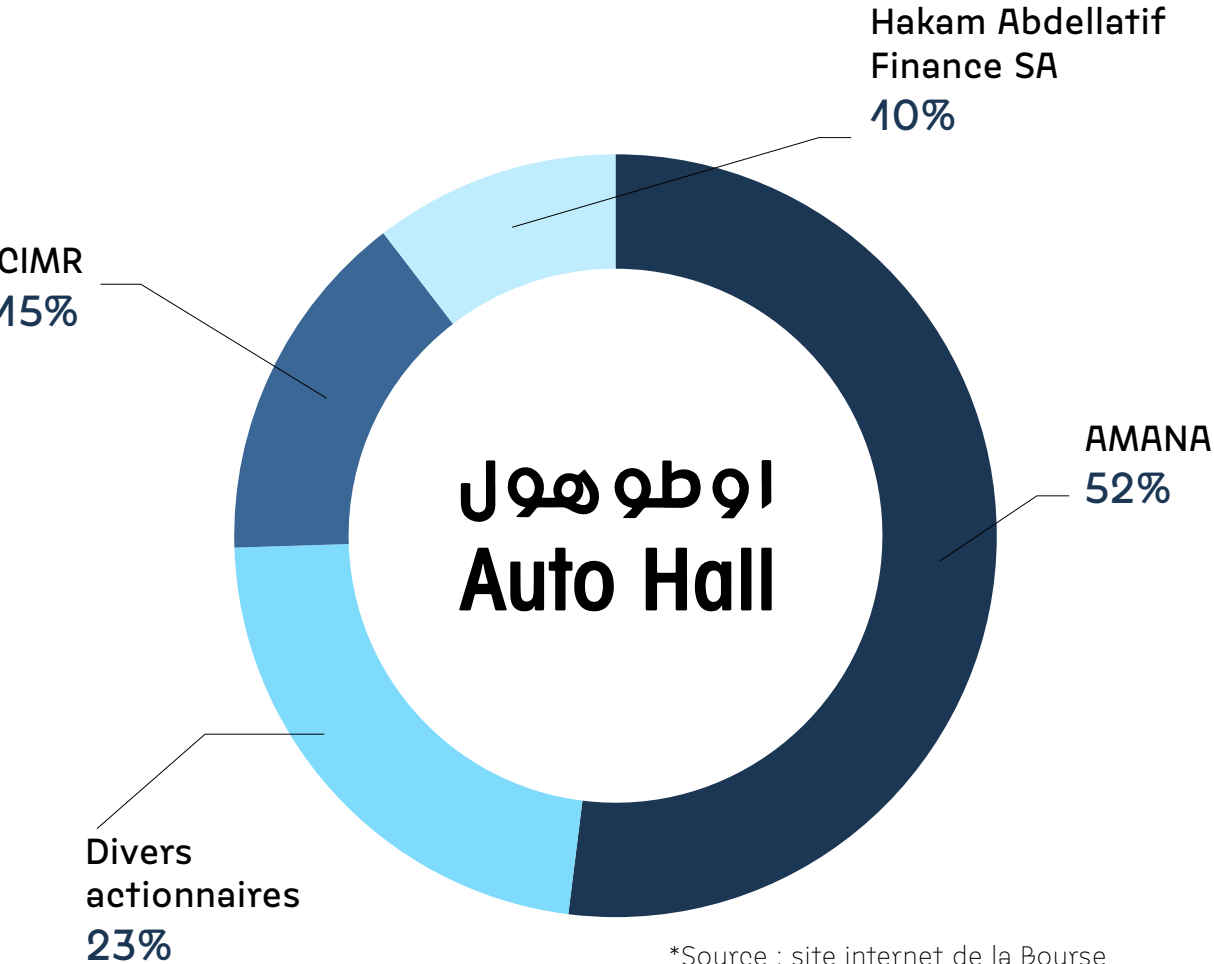
En améliorant continuellement l'expérience à tous les niveaux d'interaction, l'objectif est d'atteindre une satisfaction client qui dépasse les 90% à horizon 2025, illustrant la capacité d'Auto Hall à anticiper et à répondre aux besoins avec des solutions personnalisées et de qualité. Cette orientation se matérialise également par l'élargissement de l'offre de services connexes à la vente de véhicules neufs et ce aux meilleurs standards et en collaboration avec les acteurs spécialisés (Crédit, assurance, location longue durée entreprise et particulier ainsi que la reprise et la vente de véhicules d'occasion).

UN ACTIONNARIAT SOLIDE

Le groupe Auto Hall bénéficie d'une structure d'actionariat diversifiée, incarnant un équilibre judicieux entre trois actionnaires majeurs. Cette structure d'actionariat, représente un atout stratégique pour Auto Hall. Elle offre une base solide pour une gouvernance efficace et encourage activement le développement et l'expansion de l'entreprise dans un marché dynamique et en mutation.

À la tête de cet actionariat, se trouve «AMANA», une holding participation et qui représente l'actionnaire historique d'Auto Hall.

Elle est complétée par deux actionnaires minoritaires de renom : l'investisseur institutionnel «CIMR» et la société de participation «Hakam Abdellatif Finance SA».



*Source : site internet de la Bourse de Casablanca, au 31 mai 2023

UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE engagée & responsable

AUTO HALL s'appuie sur une équipe dirigeante dont les compétences variées jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre des stratégies et le respect des standards élevés du secteur de la distribution automobile. Cette synergie d'expertises soutient efficacement les orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration, en alignant les objectifs opérationnels avec les impératifs du secteur.

M. Eddouhbanî Jamal Directeur Général AH		
M. Atmani Badrane Directeur Réseau AH	M. Baaomar Rachid Directeur Pôle SI/Digital	M. Bachir Abdelwahed Directeur Pôle Engins spéciaux
M. Bachiri Abderrahim Directeur Pôle Finances	M. Ben El Harcha Hamid Directeur Pôle Audit et juridique	M. Benmassi Yassine Directeur Pôle Japon
M. El Mouadden Abdellah Directeur Pôle Chine	M. Ennaciri Abdelouahab Directeur Pôle US	Mme Lahkim Nawal Directrice Pôle Capital humain
M. Maalmi Abdelaziz Directeur Pôle Europe	Mme Zagouri Sanaa Directrice Pôle Occasion	M. Zizi Mohamed Directeur Pôle Immobilier



Rapport **D'ACTIVITÉ**

AUTO HALL, AU CŒUR DE LA TRANSITION DU SECTEUR AUTOMOBILE

L'industrie automobile se trouve à un carrefour crucial, marquée par des réglementations environnementales de plus en plus rigoureuses et une vague d'innovation. Face à cette transformation, les constructeurs automobiles revoient leurs approches traditionnelles. La réduction des émissions de CO₂, l'amélioration de la sécurité et le développement de solutions de mobilité plus vertes, deviennent des priorités absolues. Ces changements nécessitent des investissements considérables en recherche et développement pour adopter des technologies avancées et des processus de fabrication durables, remettant en question la viabilité des véhicules à combustion interne.

Parallèlement, une évolution des attentes des consommateurs vers des modes de transport respectueux de l'environnement incite les constructeurs à accélérer leur passage aux véhicules électriques et hybrides.

Cette phase d'adaptation souligne l'importance d'élaborer des stratégies innovantes. Ces stratégies doivent non seulement relever les défis présents mais également saisir les nouvelles opportunités de croissance dans un environnement en mutation.

En réponse à ces enjeux, Auto Hall s'est engagé dans une démarche proactive, cherchant à s'aligner sur les nouvelles orientations du marché et les préférences évolutives des consommateurs.



ÉVOLUTION CONTINUE DU PORTEFEUILLE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS

En phase avec les tendances actuelles du marché, le groupe a entrepris de manière proactive une série d'initiatives stratégiques pour renforcer sa position sur le marché.

Le groupe a continué à établir des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs clés du marché, renforçant ainsi ses offres et sa compétitivité. Ces collaborations, comme celles récemment conclues avec FCA pour la distribution des marques telles que ALPHA ROMEO, FIAT et JEEP, ont enrichi l'offre d'Auto Hall tout en ouvrant de nouvelles perspectives de croissance. Ces initiatives se traduisent par des ventes significatives, avec 2 380 unités vendues en 2023, représentant 33% des ventes nationales de FCA.

Aujourd'hui, les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux et cherchent des alternatives durables pour leurs déplacements. En réponse à cette demande, Auto Hall a élargi son catalogue avec des modèles éco-responsables, notamment des véhicules électriques et hybrides. Cette stratégie permet au groupe non seulement de fidéliser sa clientèle existante, mais également d'attirer de nouveaux clients soucieux de leur empreinte écologique.



SCAMA Ford Ford Explorer EcoBoost

Le Ford Explorer, un modèle emblématique aux États-Unis, se distingue dans le segment des SUV par son excellence et son design extérieur élégant et imposant, évoquant une puissance dominante. Il est équipé d'une motorisation hybride rechargeable et d'un système de transmission intégrale intelligent, garantissant une performance puissante et efficace. Doté de technologies de pointe, le Ford Explorer est conçu pour offrir un confort et une sécurité exceptionnels pour les voyages sur diverses routes.



SMVN Nissan Qashqai HEV E-Power

Le Nissan Qashqai e-POWER redéfinit le crossover avec une approche révolutionnaire introduite en 2007. Synthétisant l'esthétique robuste d'un SUV et les lignes épurées d'un design compact, ce véhicule s'est élevé à un niveau supérieur en termes de désirabilité et d'équipement, tout en renforçant la sécurité. Le Qashqai, désormais disponible avec deux options de motorisations électrifiées, met l'accent sur une expérience de conduite électrique sans la nécessité de recharge externe, offrant une conduite plus silencieuse, réactive et efficace grâce à la technologie e-POWER.

SMAA Opel OPEL Rocks-e

La nouvelle Opel Rocks Electric est le symbole de la mobilité urbaine durable. Ce véhicule urbain compact, entièrement électrique et zéro émission, se distingue par son design unique.



DIVERSIFICATION & MONTÉE EN PUISSANCE DES RELAIS DE CROISSANCE DU GROUPE

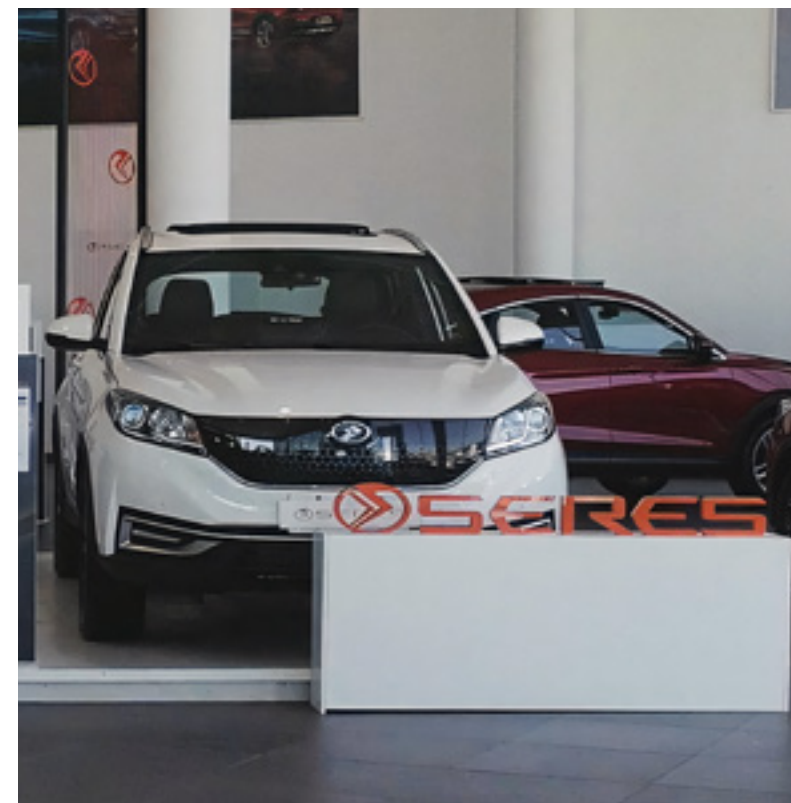
Au-delà de son activité principale, Auto Hall a continué en 2023 à explorer de nouveaux horizons en diversifiant son offre d'activités, notamment avec des solutions après-vente élargies, des options de financement et des services de mobilité innovants.

La vente de véhicules d'occasion et la location longue durée à destination des professionnels, constituant des relais de croissance stratégiques, jouent un rôle majeur dans la stratégie du groupe. Ces deux activités qui répondent à une demande de plus en plus importante, contribuent de manière croissante aux revenus du groupe.



Africa Motors Seres Seres 3

Le SERES 3 est un SUV entièrement électrique qui offre une alliance parfaite entre confort et technologie, se présentant comme le choix idéal pour une utilisation quotidienne et des excursions le week-end. Ce véhicule se distingue par son design, son confort supérieur et son espace généreux, favorisant une expérience de voyage agréable pour tous les trajets urbains. Avec ses trois modes de conduite – éco, normal et sport – le SERES 3 s'ajuste avec souplesse à différents environnements et préférences de conduite, assurant une performance adaptative et une maniabilité optimisée.



Africa Motors Seres Seres 5

Le Seres 5 représente une offre distinguée dans la catégorie des SUV premium électriques, mêlant un design de coupé avant-gardiste à des capacités tout-terrain compétentes. Ce modèle électrique allie la sophistication à la fonctionnalité, bénéficiant de systèmes de sécurité avancés, de performances solides et d'une technologie fiable.

L'année 2024 sera une année de forte croissance pour les modèles éco-responsables, avec l'introduction de nouveaux modèles électriques et hybrides issus de différentes marques du portefeuille du groupe, affirmant son engagement envers une mobilité plus durable.

AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DE SERVICES ET TRANSFORMATION DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

En 2023, le SAV a joué un rôle pivot dans la consolidation de la réputation d'excellence et de fiabilité d'Auto Hall sur le marché automobile marocain. Les services ont été repensés pour répondre de manière encore plus efficace et personnalisée aux attentes des clients. Au-delà d'un simple support technique le SAV a évolué pour devenir un axe central de l'expérience client, jouant un rôle déterminant dans la fidélisation de la clientèle.



Le groupe a poursuivi en 2023 son investissement dans des programmes de formation continue pour les équipes techniques, garantissant une expertise sans faille sur l'ensemble des gammes de véhicules. Cette expertise a été complétée par l'intégration de technologies avancées, optimisant les opérations du SAV pour réduire les temps d'attente et accroître l'efficacité des diagnostics et interventions. Cette stratégie a non seulement boosté la satisfaction des clients mais a aussi renforcé la rentabilité du service, grâce à une gestion optimisée des coûts opérationnels et à une amélioration significative du taux de rétention de la clientèle.

En 2023, le groupe a également continué à prendre des mesures significatives pour intégrer la durabilité au cœur de sa stratégie SAV. En mettant en place des pratiques écoresponsables, comme le recyclage des pièces usagées et la gestion optimisée des déchets, Auto Hall a renforcé son engagement envers l'environnement tout en répondant aux attentes croissantes de ses clients en matière d'écologie.

L'expansion du réseau SAV a constitué un autre jalon important de l'année, avec l'inauguration de nouveaux centres de service stratégiquement répartis à travers le Maroc, pour améliorer l'accessibilité et la proximité avec les clients, à Mohammedia, Kenitra, et Tanger. Cette expansion a permis d'accroître la couverture géographique et d'offrir des services de proximité de qualité.

Auto Hall a récemment renforcé sa stratégie de digitalisation, améliorant de façon significative l'interaction avec sa clientèle, grâce à plusieurs initiatives clés. Le groupe a mis en place un « Espace Client », qui propose une variété de services en ligne, complété par un « Portail Atelier » destiné à assister les opérations, ce qui enrichit considérablement l'expérience utilisateur. De plus, l'introduction d'un système d'affichage dynamique dans les ateliers renforce la communication en temps réel, rendant les interactions plus efficaces. Parallèlement, la digitalisation des processus du service après-vente a été effectuée afin d'optimiser la qualité et

l'efficacité du service proposé. Enfin, Auto Hall a considérablement élargi son offre de vente de pièces de rechange, facilitant ainsi l'accès aux composants essentiels, ce qui reflète l'engagement continu du groupe envers l'amélioration de l'accessibilité et la satisfaction client.





Formations SAV

Au cours de l'année 2023, l'engagement du réseau envers l'excellence du SAV s'est concrétisé à travers des initiatives de formation dédiées aux techniciens, témoignant de la volonté de placer le savoir-faire technique au cœur de la stratégie de service d'Auto Hall. Des formations spécifiques, adaptées aux évolutions technologiques et aux exigences de qualité ont été dispensées aussi bien en présentiel qu'en distanciel.

	2023
Effectif ayant participé aux formations en cumulé	285
Nombre d'heures de formation cumulées	660 h
Nombre de jours de formation en présentiel	83 j

2023, UNE ANNÉE DE RÉSILIENCE ET DE CONSOLIDATION DES CHOIX STRATÉGIQUES

Principaux indicateurs

	31 décembre 2022	31 décembre 2023	Variation
Vente de véhicules neufs en unités	20 199	19 949	-1%
Comptes consolidés en MMAD			
Chiffre d'affaires	4 831	4 912	+1,7%
EBITDA	434	438	+1%
Résultat avant impôt	181	97	-46%
Comptes sociaux en MMAD			
Chiffre d'affaires	3 537	3 554	+0,5%
Résultat Net	266	170	-36%

Contexte & principaux faits marquants

En 2023, le marché national de l'automobile a entamé une transition prononcée vers les véhicules à essence et hybrides/électriques et son adaptation à l'évolution des habitudes des clients, suivant ainsi la tendance au niveau international. Parallèlement à cette transition, le contexte économique défavorable, le renchérissement du coût du financement et la hausse du prix des véhicules, se sont traduits par une stagnation des ventes, avec un volume de 161 504 unités contre 161 410 en 2022 pour les VP/VUL.

Dans ce contexte difficile, les ventes VP/VUL du groupe Auto Hall ont progressé de 3% avec une part de marché en hausse de 0,3 point à 11,5%. Les ventes globales, y compris camions et tracteurs agricoles, se sont établies à 19 949 unités, en léger recul par rapport aux 20 199 unités de 2022 et ce, grâce à la dynamique de croissance durant le second semestre qui a permis de rattraper le retard enregistré au premier semestre.

Réalisations financières

Le groupe Auto Hall a enregistré un chiffre d'affaires consolidé s'établissant à 4 912 MMAD. Ce dernier, qui avait marqué au 30 juin une baisse de 10%, a été redressé pour finir avec une croissance de 1,7% en fin d'année grâce à la diversification réussie du portefeuille des marques et au développement des différents relais de croissance.

Cependant, le maintien des efforts d'investissement et de développement durant cette année, combinés à la répercussion limitée de la hausse des coûts des véhicules, ont impacté les niveaux de marge du groupe avec une marge EBITDA de 8,9% contre 9,0%.

Cette baisse des marges conjuguée à l'évolution défavorable des taux de change et à la hausse des coûts de financement ont impacté le résultat net qui ressort en social à 170 MMAD contre 266 MMAD l'année précédente. Le résultat consolidé avant impôt passe de 181 MMAD en 2022 à 97 MMAD en 2023.

Le plan d'action déployé durant le second semestre, visant à limiter l'impact de la conjoncture économique et sectorielle sur la performance du groupe, a permis de préserver la capacité bénéficiaire au titre de l'année et de redresser les niveaux constatés à fin juin 2023.

Perspectives

La stratégie adoptée par le groupe Auto Hall, axée sur la diversification de son offre de véhicules, l'élargissement ciblé de son réseau et le développement des activités à forte valeur ajoutée devrait permettre de revenir à la croissance des résultats à court et à moyen terme, appuyée par une gestion optimale des coûts et un suivi efficace de la performance, garantissant ainsi la rentabilité et la solidité financière du groupe.

La société poursuivra le développement et l'optimisation de son réseau de distribution avec une gestion dynamique de ses actifs immobiliers.

Démarche globale
de responsabilité
**SOCIALE ET
SOCIÉTALE**



AUTO HALL, UNE DÉMARCHE PROACTIVE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET UN ENGAGEMENT CONTINU AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

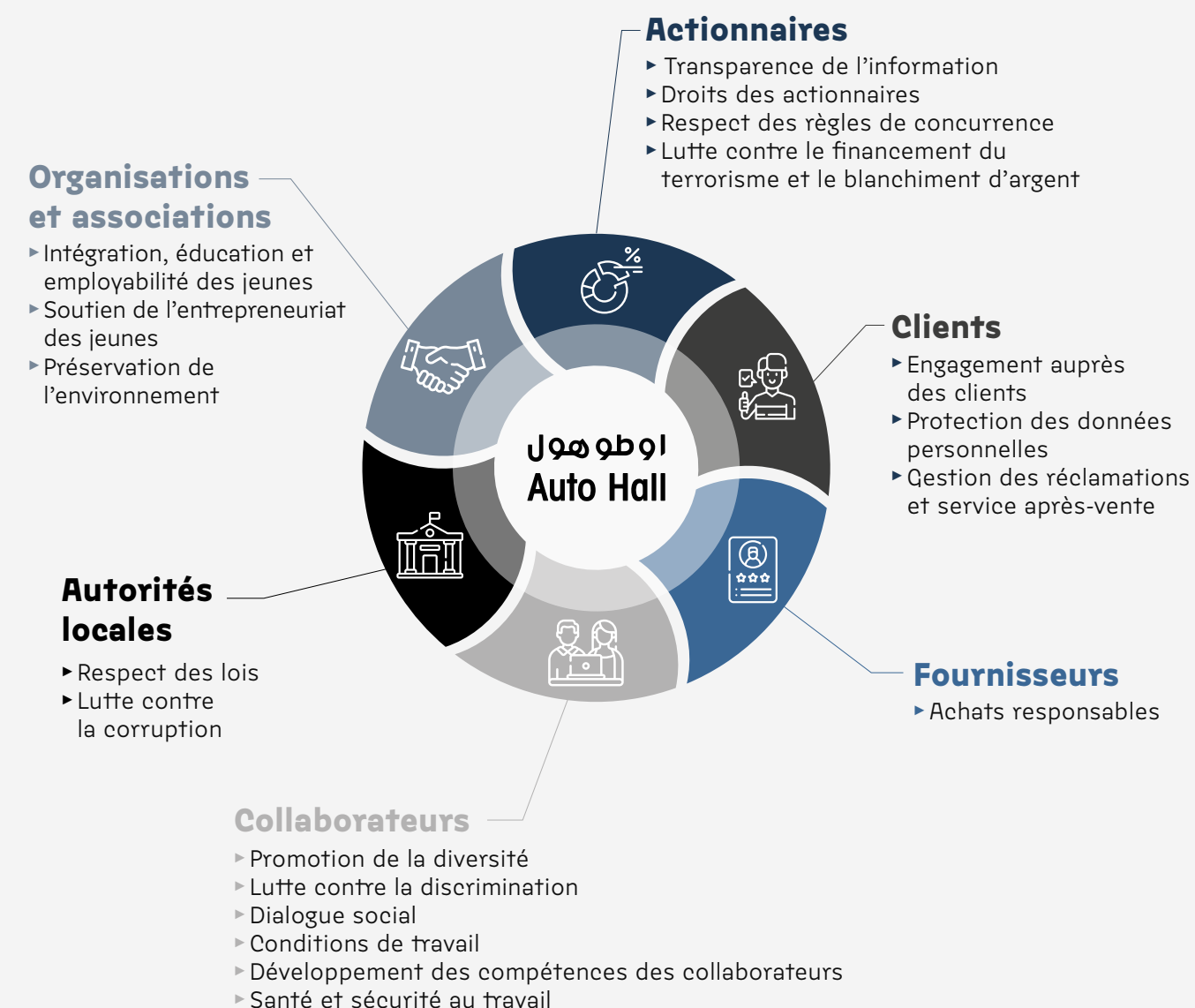
Auto Hall est fermement engagé dans une démarche de développement responsable et durable. Son engagement s'illustre à travers une charte est un gage de sa détermination à assurer des conditions de travail dignes, respectant scrupuleusement les droits de l'Homme et les normes de sécurité. Elle affirme son implication à promouvoir activement la diversité et à offrir des chances égales à tous, en accordant une importance primordiale au développement des compétences de ses collaborateurs. Conscient de son impact environnemental, Auto Hall s'engage à sensibiliser ses équipes et ses partenaires à la protection de l'environnement. La lutte contre la corruption, le maintien d'une concurrence loyale, l'assurance d'une gouvernance transparente, ainsi que la protection stricte de la confidentialité de ses clients et consommateurs constituent des principes fondamentaux que le groupe s'emploie activement à mettre en œuvre et à respecter.



Une approche proactive et impliquée envers l'ensemble de ses parties prenantes

Le groupe Auto Hall se démarque par son engagement résolu et proactif envers toutes ses parties prenantes, illustrant une conscience

profonde de l'impact économique et social de ses activités.



UNE POLITIQUE RH ORIENTÉE VERS LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS ET LA PRÉSERVATION DE LEUR SANTÉ ET LEUR SÉCURITÉ

Le groupe Auto Hall déploie une stratégie RH intégrée, valorisant la diversité, l'égalité des chances, et la promotion interne, pour attirer et fidéliser les talents. Priorisant les compétences clés, son processus de recrutement vise les jeunes diplômés de divers horizons éducatifs, tout en mettant un accent particulier sur l'intégration et le développement professionnel des nouvelles recrues à travers des formations initiales. Sa politique de rémunération, basée sur l'égalité des genres et une grille salariale compétitive, inclut à la fois des composantes fixes et variables, reflétant les performances individuelles et collectives.

La vision RH du groupe s'appuie sur des principes de confiance, responsabilisation, et développement continu, visant à créer un environnement propice à l'épanouissement personnel et professionnel. En engageant de jeunes talents, en promouvant une culture de responsabilité et en proposant des programmes de développement adaptés, Auto Hall forge un cadre de travail dynamique où chaque collaborateur peut réaliser son potentiel. La mobilité interne, la diversité des parcours, et une politique de fidélisation ambitieuse illustrent son engagement envers le succès et le bien-être de ses équipes, faisant d'Auto Hall un lieu de travail stimulant et valorisant.



Mesures pour l'égalité entre femmes et hommes

Auto Hall s'engage à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans tous les métiers et fonctions, luttant ainsi contre les stéréotypes de genre liés aux professions. Pour ce faire, des initiatives telles que des séances de sensibilisation pour les managers, des ateliers dédiés à l'écoute des collaboratrices, et des enquêtes de satisfaction sont régulièrement réalisées.



Parité cadres

39,6%

de femmes



Sécurité de l'emploi

97,6%

des effectifs en CDI

Indicateurs sociaux

Répartition de l'effectif global par genre			
	2021	2022	2023
Femmes	337	346	345
Hommes	1 429	1 297	1 253
Effectif global	1 766	1 643	1 598

Répartition de l'effectif permanent par genre			
	2021	2022	2023
Femmes	346	335	335
Hommes	1 307	1 277	1 226
Effectif global	1 623	1 612	1 561

Dans la continuité de son engagement envers ses collaborateurs et pour soutenir sa politique de stabilité de l'emploi, Auto Hall souligne qu'en 2023 plus de 97,6% de ses employés sont en contrat à durée indéterminée (CDI).

Répartition de l'effectif par type de contrat			
	2021	2022	2023
CDD	0	0	0
CDI	1 623	1 612	1 561
Saisonniers	0	0	0
ANAPEC	143	31	37
Effectif total	1 766	1 643	1 598

Répartition de l'effectif permanent par catégorie déclinée par genre			
	2021	2022	2023
Femmes direction	2	3	3
Femmes cadres	79	88	91
Femmes non cadres	235	244	241
Total femmes	316	335	335
Hommes direction	15	17	10
Hommes cadres	130	137	139
Hommes non cadres	1 158	1 123	1 077
Total hommes	1 303	1 277	1 226
Effectif total	1 619	1 612	1 561

Répartition de l'effectif global par ancienneté			
	2021	2022	2023
De 0 à 2 ans	374	377	201
Entre 2 et 5 ans	325	297	403
Entre 5 et 10 ans	425	468	467
Entre 10 et 12 ans	82	72	79
Entre 12 et 20 ans	289	288	333
Entre 20 et 25 ans	41	36	43
Plus de 25 ans	87	74	72
Effectif total	1 623	1 612	1 598

Dialogue social

Pour répondre au mieux aux besoins des collaborateurs concernant les conditions de travail et les avantages sociaux, un processus de dialogue a été établi. Ce dernier s'appuie sur l'organisation régulière de réunions, tant formelles qu'informelles, dédiées à la négociation de conventions collectives et d'accords. Les discussions formelles, encadrées par les dispositions législatives, sont facilitées par les instances représentatives du personnel, y compris le comité d'hygiène, de sécurité, et le comité d'entreprise.

	2021	2022	2023
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	35	35	42
Nombre de litiges sociaux individuels	0	0	4
Nombre de litiges sociaux collectifs	0	0	0
Nombre de litiges sociaux total	0	0	4

Des mesures et initiatives pour la santé et la sécurité de tous

Auto Hall place la santé et la sécurité de ses collaborateurs au cœur de ses priorités, reconnaissant leur rôle essentiel dans le succès durable de l'entreprise. Afin de matérialiser cet engagement, une gamme de mesures proactives et d'initiatives concrètes a été développée pour assurer un environnement de travail sécurisé et propice au bien-être.

Optimisation des espaces de travail

Auto Hall s'engage à dépasser les standards en matière de santé et sécurité, en créant des espaces qui favorisent le confort et l'ergonomie. L'attention portée à la qualité de l'air, à l'éclairage, et à la conception ergonomique des postes de travail illustre sa volonté de promouvoir un bien-être physique et mental optimal.



Campagnes de sensibilisation à la santé

Reconnaissant l'importance de la santé globale, Auto Hall lance des campagnes de sensibilisation sur des enjeux majeurs tels que le dépistage de différents cancers et le diabète. Ces initiatives encouragent la vigilance sanitaire au-delà du lieu de travail.

Le groupe a également organisé une opération de vaccination antigrippale à grande échelle, couvrant son siège, l'usine d'Ain Sebaâ et la succursale de Lalla EL Yacout, pour assurer la santé et la sécurité de ses employés pendant la saison grippale.



Formations et sensibilisation

Auto Hall déploie des programmes de formation approfondis visant non seulement à informer, mais également à permettre à chaque collaborateur d'agir en faveur de la sécurité au quotidien. La spécificité de ces formations, comme celle dédiée à la conduite sécurisée, reflète la détermination du groupe à minimiser les risques d'accidents.

Entreprise sans tabac

Auto Hall est impliqué dans le programme « Entreprise sans tabac » une initiative qui souligne son engagement envers le bien-être de ses employés et sa détermination à créer un environnement de travail sain. Le groupe, fortement engagé dans la lutte contre le tabagisme, met en œuvre des actions continues pour minimiser son impact sur le lieu de travail. Cette approche a été récompensée par l'obtention du label d'Or définitif de la fondation Lalla Salma.



Des initiatives pour le bien-être social

Auto Hall a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à améliorer le bien-être social de ses employés. Ainsi, le groupe a établi une convention de partenariat avec les centres d'estivage de l'ONE permettant aux employés de bénéficier de vacances dans un cadre favorable. De plus, en 2023, Auto Hall a aidé 7 de ses employés à accomplir leur pèlerinage, renforçant ainsi son engagement envers les valeurs spirituelles de son personnel. Par ailleurs, le groupe encourage l'excellence académique en attribuant des primes aux enfants des employés qui obtiennent leur baccalauréat avec les mentions « Très Bien » et « Bien », soulignant l'importance de l'éducation et du développement personnel au sein de la famille Auto Hall.

	2021	2022	2023
Nombre d'accidents de travail	3	4	4
Taux de fréquence des accidents	-	-	8,39
Taux de gravité des accidents	-	-	2,81

Formation et développement des compétences

Auto Hall adopte une approche proactive en ressources humaines, mettant l'accent sur le développement et l'amélioration des compétences de son personnel. Chaque année, l'entreprise met en place un plan de formation conçu non seulement pour répondre aux attentes actuelles des employés, mais aussi pour préparer leur évolution professionnelle future et le renouvellement des postes clés. Ces initiatives de formation ne visent pas uniquement à renforcer les compétences spécifiques mais cherchent également à enrichir les employés de connaissances polyvalentes, facilitant ainsi leurs progression et mobilité au sein de l'entreprise.



Taux de réalisation
des formations

100%
des techniciens



Budget
formation

94%
du budget alloué dépensé soit
1,12 MMAD

	2023
Nombre de salariés ayant participé à une formation en % de l'effectif global	58%
Budget formation en % de la masse salariale	0,7
Nombre de jours de formation par salarié	0,24

UN ENGAGEMENT CONTINU
AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ

Bras armé de son engagement en faveur du développement des communautés, la fondation Auto Hall coordonne l'ensemble des initiatives sociales et sociétales du groupe.

La fondation a pour missions de soutenir activement les programmes éducatifs destinés aux enfants issus de milieux défavorisés, de prendre part à des initiatives importantes de santé publique, de lancer et soutenir des projets ambitieux de préservation environnementale, et d'œuvrer en faveur de l'égalité des chances ainsi que de la diversité sous toutes ses formes. Elle s'implique également dans des projets durables visant un développement respectueux de la planète et de ses habitants.

En 2023, des initiatives importantes ont été mises en œuvre pour renforcer l'engagement communautaire et la responsabilité sociale du groupe. En partenariat avec la Fondation Mohamed V pour la Solidarité, des véhicules ont été fournis pour faciliter le transport dans les régions défavorisées, ainsi que des véhicules de santé destinés à améliorer l'accès aux soins médicaux. Par ailleurs, un soutien actif a été apporté à la lutte contre le cancer, notamment à travers le soutien aux programmes de la Fondation Lalla Salma et la participation à l'événement Octobre Rose, qui sensibilise et collecte des fonds pour la recherche sur le cancer du sein.

De plus, en réponse au récent séisme qui a frappé la région d'Al Haouz, des véhicules utilitaires ont été mis à disposition des secouristes pour intervenir efficacement dans les zones sinistrées, et la succursale de Chichaoua a été transformée en centre logistique clé pour soutenir les opérations sur le terrain.

DES INITIATIVES CONCRÈTES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Auto Hall est profondément engagé dans la promotion de la durabilité et la responsabilité environnementale, une démarche qui se manifeste à travers les politiques environnementales adoptées pour une gestion efficace des ressources, et la réduction des impacts environnementaux dans toutes ses opérations. Le déploiement des différentes initiatives de durabilité se poursuit durant la période 2023-2024 et devrait permettre de maîtriser l'empreinte écologique du groupe Auto Hall. En mettant en œuvre ces pratiques, Auto Hall renforce son engagement à offrir des services de haute qualité, tout en consolidant sa position dans l'industrie automobile au Maroc.

Gestion de l'eau et des déchets

La gestion de l'eau et des déchets chez Auto Hall est essentielle, notamment dans ses ateliers de service après-vente et lors des processus de préparation des véhicules. Le groupe a installé des systèmes de récupération d'huiles et a amélioré le traitement des eaux usées, particulièrement dans ses filiales et succursales où la disponibilité de l'eau peut varier significativement. En plus de ces initiatives, Auto Hall recycle les huiles usagées et les déchets de ferrailles pour renforcer sa démarche de préservation de l'environnement.

En m³	2021	2022	2023
Consommation d'eau	4 064	4 381	1 919

En tonnes	2021	2022	2023
Poids total*	718	380	290
Dont recyclés	668	355,7	271
% déchets recyclés	93%	94%	93%

*Données pour l'usine d'assemblage des camions

Efficacité énergétique

Le groupe s'engage en faveur de l'efficacité énergétique et du développement durable en adoptant des technologies économes en énergie. Il a considérablement étendu l'installation de panneaux solaires et remplacé les éclairages traditionnels par des LED, tout en centralisant les systèmes de climatisation, au niveau du sièges et des nouvelles succursales, pour optimiser la gestion énergétique de ses bâtiments et installations.

Dans sa démarche durable, l'énergie renouvelable occupe une place prépondérante. Auto Hall continue d'étendre l'installation de panneaux solaires à travers son réseau et assure leur intégration systématique dans les nouvelles succursales. L'adoption généralisée de l'éclairage LED et l'utilisation de capteurs d'occupation renforcent sa capacité à réduire la consommation énergétique globale, alignant ses opérations avec ses objectifs environnementaux stratégiques.



En GWh	2021	2022	2023
Total	5,2	5,3	6,08
Réseau électrique	4,7	4,9	5,6
Solaire	0,5	0,4	0,48
% Solaire	9%	8%	8%

Consommation du groupe en termes d'énergie

Mobilité durable

Conscient de l'évolution des attentes des consommateurs, Auto Hall renforce son offre de véhicules électriques et hybrides. Il facilite l'accès à ces technologies par le biais d'une plateforme web dédiée, et en préparant ses équipes à gérer efficacement les aspects spécifiques de ces technologies, notamment la gestion des batteries. De plus, il contribue activement au développement de l'infrastructure de recharge électrique, renforçant ainsi son engagement envers une mobilité plus propre.

Réduction des émissions

Auto Hall s'engage à réduire son impact environnemental par l'installation de systèmes de récupération des émissions dans ses ateliers, et par la distribution de véhicules conformes aux normes Euro V et Euro VI, qui réduisent significativement les émissions polluantes. Il collabore avec des constructeurs renommés pour introduire des véhicules écologiques, incluant des modèles électriques et hybrides rechargeables, sur le marché marocain.

Le groupe équipe également ses ateliers de systèmes avancés pour traiter les émissions et filtrer les gaz, alignant ses pratiques avec des normes environnementales strictes. En parallèle, la majorité de ses véhicules utilisés respectent les dernières normes Euro, minimisant la consommation de carburant et les émissions de polluants.

Digitalisation et réduction de la consommation de papier

Auto Hall met un point d'honneur à réduire sa consommation de papier. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de digitalisation des processus opérationnels. En remplaçant les supports papier traditionnels par des solutions numériques, le groupe non seulement optimise ses opérations mais contribue également à la préservation des ressources naturelles. Cette transition vers le numérique est essentielle pour réduire les déchets et favoriser une gestion plus écologique des ressources utilisées quotidiennement dans ses bureaux et succursales.

UNE GOUVERNANCE DU GROUPE ÉQUILBRÉE ET ÉCLAIRÉE

Organisation de la gouvernance

Auto Hall est une société anonyme à Conseil d'administration, avec dissociation des fonctions de Président du Conseil et de la Direction Générale.

Cette structure de gouvernance permet la séparation entre les fonctions stratégiques et les fonctions opérationnelles offrant une meilleure répartition des responsabilités.

A cet égard, la gouvernance du groupe est fondée sur les meilleures pratiques de la gouvernance avec notamment une charte de l'administrateur et un code déontologique, garantissant ainsi un fonctionnement éthique et responsable.

Le Comité de direction a pour objectif de déployer la stratégie définie par le Conseil d'administration tout en assurant la gestion courante et l'opérationnel d'Auto Hall.

Le Conseil d'Administration, composé de 12 membres, vise à définir la stratégie du groupe, superviser la direction, protéger les intérêts des actionnaires et respecter la réglementation, tout en garantissant la pérennité de l'entreprise par une gestion rigoureuse des risques et l'adoption de principes de développement durable.

A cet effet, le directeur général assure la direction opérationnelle du groupe et le Conseil d'administration assure un contrôle stratégique.



Le Conseil d'Administration en quelques chiffres



Composition du Conseil d'Administration au 31/12/2023

M. Karim QHELLAB Président du Conseil d'administration 58 ans, Marocain Date de début ou de renouvellement du mandat 2023 Date d'échéance du mandat AQO statuant sur l'exercice 2028 Assiduité 100% Nombre global des mandats dans d'autres sociétés 16	M. Abdellatif QUERRAOUI Administrateur non exécutif, Président Honoraire 85 ans, Marocain Date de début ou de renouvellement du mandat 1998 Date d'échéance du mandat AQO statuant sur l'exercice 2028 Assiduité 75% Nombre global des mandats dans d'autres sociétés 2
Lalla Zoubida EL YACOUBI Administrateur non exécutif 62 ans, Marocaine Date de début ou de renouvellement du mandat 2002 Date d'échéance du mandat AQO statuant sur l'exercice 2025 Assiduité 75% Nombre global des mandats dans d'autres sociétés 11	Lalla Noufissa EL YACOUBI Administrateur non exécutif 59 ans, Marocaine Date de début ou de renouvellement du mandat 2002 Date d'échéance du mandat AQO statuant sur l'exercice 2025 Assiduité 75% Nombre global des mandats dans d'autres sociétés 11
Moulay Omar CHERKAOUI Administrateur non exécutif 61 ans, Marocain Date de début ou de renouvellement du mandat 2002 Date d'échéance du mandat AQO statuant sur l'exercice 2025 Assiduité 100% Nombre global des mandats dans d'autres sociétés 12	Moulay Souleimane CHERKAOUI Administrateur non exécutif 58 ans, Marocain Date de début ou de renouvellement du mandat 2002 Date d'échéance du mandat AQO statuant sur l'exercice 2025 Assiduité 100% Nombre global des mandats dans d'autres sociétés 12
M. Khalid CHEDDADI Administrateur non exécutif 67 ans, Marocain Date de début ou de renouvellement du mandat 2005 Date d'échéance du mandat AQO statuant sur l'exercice 2028 Assiduité 100% Nombre global des mandats dans d'autres sociétés 48	M. Mohammed Saad HASSAR Administrateur non exécutif 71 ans, Marocain Date de début ou de renouvellement du mandat 2014 Date d'échéance du mandat AQO statuant sur l'exercice 2025 Assiduité 100% Nombre global des mandats dans d'autres sociétés 8

La société AMANA Représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI 58 ans, Marocain Date de début ou de renouvellement du mandat 1998 Date d'échéance du mandat AQO statuant sur l'exercice 2023 Assiduité 100%	Mme. Nadia FASSI FEHRI Administrateur indépendant 53 ans, Marocaine Date de début ou de renouvellement du mandat 2022 Date d'échéance du mandat AQO statuant sur l'exercice 2027 Assiduité 100% Nombre global des mandats dans d'autres sociétés 2
M. Bouchaib NAJIOULLAH Administrateur indépendant 86 ans, Marocain Date de début ou de renouvellement du mandat 2000 Date d'échéance du mandat AQO statuant sur l'exercice 2023 Assiduité 100% Nombre global des mandats dans d'autres sociétés 2	M. M'hamed SAQOU Administrateur indépendant 79 ans, Marocain Date de début ou de renouvellement du mandat 1998 Date d'échéance du mandat AQO statuant sur l'exercice 2028 Assiduité 100% Nombre global des mandats dans d'autres sociétés 4

Indépendance des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Auto Hall est composé, en 2023, de 3 membres indépendants respectant ainsi les dispositions de l'article 41 bis de la loi régissant les sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne, telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-19. Ces administrateurs indépendants n'occupent aucun rôle exécutif ou de direction au sein du groupe.

Parité au sein des organes de gouvernance

Le Conseil d'administration s'assure de maintenir une composition équilibrée en termes de quota féminin, avec une représentation féminine de 25%.

Taux de présence effective aux séances du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois courant l'année 2023 avec une présence de 94% des administrateurs.

Rémunération des membres du Conseil d’administration

Au titre de l’exercice 2022, l’Assemblée Générale Ordinaire a alloué 3,3 MMAD en jetons de présence aux membres du Conseil d’administration versés en 2023. Le Conseil d’administration répartira cette somme entre ses membres.

Prêts accordés aux membres du Conseil d’administration

Aucun prêt n’a été accordé aux membres du Conseil d’administration.

Comités spécialisés résultant du Conseil d’administration

Afin de mener à bien sa mission, le Conseil d’administration s’appuie sur trois Comités, le Comité de Nominations, de Rémunérations et de la Gouvernance, le Comité d’Audit et le Comité de stratégie et de développement.

Comité d’Audit

Le Comité d’Audit réalise plusieurs missions destinées à aider le Conseil d’administration à garantir la fiabilité du contrôle interne et la précision des informations fournies aux actionnaires et au marché financier. Il se réunit semestriellement préalablement aux réunions du Conseil d’Administration dont l’ordre du jour comporte l’arrêté des comptes.

Membre	Fonction au sein du comité
M. M’hamed SAQOU	Président
M. Bouchaïb NAJIOULLAH	Membre

Le Comité d’audit s’est réuni 3 fois, avec une présence de 100% de ces membres.

Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance

Le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance se réunit au moins une fois par an préalablement aux réunions du Conseil d’administration dont l’ordre du jour comporte des questions relevant de sa compétence. De plus, il est autorisé à confier à des entités externes les études et recherches qu’il juge nécessaires et cela aux frais du groupe.

Membre	Fonction au sein du comité
Moulay Souleimane CHERKAOUI	Président
Moulay Omar CHERKAOUI	Membre
M. Karim GHELLAB	Membre
M. M’hamed SAQOU	Membre
M. Jamal EDDOUBANI	Membre

Le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance s’est réuni 2 fois, avec une présence de 100% de ces membres.

Comité de stratégie et développement

Le Comité de stratégie et développement se réunit préalablement aux réunions du Conseil d’administration dont l’ordre du jour comporte l’examen des projets relevant de sa mission.

Membre	Fonction au sein du comité
M. Khalid CHEDDADI	Président
Moulay Souleimane CHERKAOUI	Membre
Moulay Omar CHERKAOUI	Membre
M. Karim GHELLAB	Membre
M. Mohammed Saad HASSAR	Membre

Le Comité de stratégie et de développement s’est réuni 2 fois, avec une présence de 100% de ces membres.

Autres mandats des membres du Conseil d’administration

M. Karim GHELLAB

Société	Fonction
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
Auto Hall.com	Membre CS
AHCD	Membre CS
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Auto Hall Occasion	Administrateur
Leader Location Camions	Administrateur
Auto Hall Luxury	Administrateur
SMAM	Administrateur
RMK Holding	Administrateur

M. Abdellatif QUERRAOUI

Société	Fonction
UNIMER	Administrateur
Banque Populaire	Administrateur Indépendant

Lalla Zoubida EL YACOUBI

Société	Fonction
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
AMANA	Administrateur
Auto Hall Luxury Motors	Administrateur

Lalla Noufissa EL YACOUBI

Société	Fonction
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
AMANA	Administrateur
Auto Hall Luxury Motors	Administrateur

Moulay Omar CHERKAOUI

Société	Fonction
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
AMANA	Administrateur
Auto Hall Capital Développement	Membre CS
Auto Hall Luxury Motors	Administrateur

Moulay Souleimane CHERKAOUI

Société	Fonction
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
AMANA	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
Auto Hall.com'	Membre CS
AHCD	Membre CS
Auto Hall Luxury Motors	Administrateur

M. Khalid CHEDDADI

Société	Fonction
Lesieur Cristal	Administrateur
IMC	Administrateur
RAMICAL	Administrateur
AKILAM	Administrateur
LARBEL	Administrateur
Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
COSUMAR	Administrateur
CIH	Administrateur
AXA Assurance Maroc	Administrateur
ARRAWAJ IMC	Administrateur
HPARTNER	Administrateur
UPLINE VENTURES	Administrateur
AFMA	Administrateur
AL MADA HOLDING	Administrateur
A6 Immobilier	Administrateur
Banque Centrale Populaire	Administrateur
Société des boissons du Maroc	Administrateur
CFQ Bank	Administrateur
Ciment du Maroc	Administrateur
EQDOM	Administrateur
Jorf Fertilizers Company v	Administrateur
Lafarge Holcim MAROC	Administrateur
OLEA Capital FUND	Administrateur
RISMA	Administrateur
Société de Sel de Mohammedia	Administrateur
Sochpress	Administrateur
SOMED	Administrateur
SONASID	Administrateur
Warak Press	Administrateur
SAPRESS	Administrateur
AHCD	Membre CS
AKWA AFRICA	Administrateur
OLEA TRADING SLE BERTIN	Administrateur
OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE III	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE II	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE I	Administrateur
OLEA TRADING	
SICAV CIMR ATTADAMOUN	
SICAV CIMR FONCIA	
SICAV CIMR IDDIKHAR	
SICAV CIMR AJIAL	
SICAV CIMR PREVOYANCE	
SICAV CIMR TRESO PLUS	
CIMR	Administrateur
CIH	Administrateur
Leader Location Camions	Administrateur
Auto Hall Occasion	Administrateur

M. Mohammed Saad HASSAR

Société	Fonction
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Société Marocaine des Tabacs	Administrateur
Unimer	Administrateur
Stokvis	Administrateur
Quattro Group	Administrateur
AFMA	Administrateur
Zalar Group	Administrateur
Forte Advisory	Administrateur

M. Bouchaib NAJIOULLAH

Société	Fonction
SMM DAVUM SOCODAM	Administrateur
SOMADIR	Administrateur

M. M'Hamed SAQOU

Société	Fonction
MAROQUEST	Administrateur
MSIN Gestion	Administrateur
SICAV Maroc Croissance	Administrateur
M.S.IN	Membre CS

La société AMANA, représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI.

Société	Fonction
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
Auto Hall.com	Membre CS

Mme. Nadia FASSI FEHRI

Société	Fonction
Bourse de Casablanca	Administratrice Indépendante
Equatorial Coca-Cola Bottling Company	Administratrice Indépendante

L'engagement de la gouvernance et des collaborateurs du groupe Auto Hall envers l'intégrité et la conformité

Auto Hall accorde une grande importance à l'éthique et à la déontologie dans ses pratiques quotidiennes. Le groupe a mis en place plusieurs mesures pour garantir que ses collaborateurs respectent les normes éthiques les plus élevées, et pour lutter contre la corruption et toute forme de harcèlement

Prévention de la corruption et les actions engagées pour la prévenir

Le groupe Auto Hall a établi un code de conduite et un code déontologique, en complément de son règlement intérieur, afin de renforcer les mesures préventives contre la corruption.

Mesures prises en réponses à des incidents de corruption

Le groupe a mis en œuvre des procédures transparentes avec les clients et les fournisseurs pour garantir l'intégrité des interactions commerciales.

La communication avec les actionnaires et les investisseurs

Auto Hall assure une communication constante avec ses actionnaires publiant systématiquement sur son site internet toutes les publications légales requises pour les sociétés cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca, et ceci conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

En 2023, le groupe a publié ses données financières selon le calendrier suivant, et toutes ces informations restent disponibles sur son site web :

<https://www.autohall.ma/investisseur/rapports>

Liste des communiqués de presse publiés en 2023

Communiqué de presse	Date de publication
CP relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2022	28/02/2023
CP financier relatif aux résultats 2022	23/03/2023
Avis de convocation à l'AQO du 31 mai 2023 et CP RFA 2022	28/04/2023
CP relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2023	31/05/2023
CP post AQO du 31 mai 2023	01/06/2023
CP relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2023	31/08/2023
CP financier relatif aux résultats du 1 ^{er} semestre 2023 et nomination du Président du conseil d'administration	21/09/2023
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2023	29/09/2023
CP relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2023	30/11/2023
CP post CA du 19 décembre 2023	21/12/2023

Comptes & rapports **ANNUELS**



Auto Hall

Siège social : Casablanca – 64, Avenue Lalla Yacout
RC n° 137 à Casablanca
Rapport de gestion du Conseil d’administration
à l’Assemblée générale ordinaire
du 29 mai 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en assemblée générale ordinaire conformément à la loi n° 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée et aux statuts de votre société, pour vous présenter le rapport de gestion, et soumettre à votre approbation les états de synthèse annuels arrêtés par votre Conseil au 31 décembre 2023.

Avant de vous présenter les résultats financiers de l’exercice 2023, nous vous donnons, comme à l’accoutumée, un aperçu sur l’évolution des marchés des principaux secteurs où opère votre société et ses filiales ainsi que les résultats commerciaux qu’elle y a enregistrés cette année.

MARCHÉ NATIONAL DES MATÉRIELS ROULANTS A FIN DÉCEMBRE

A fin décembre 2023, le marché des matériels roulants neufs au Maroc, voitures particulières (VP), véhicules utilitaires légers (VUL), véhicules industriels (VI) et tracteurs agricoles (TA), qui constituent les domaines d’intervention d’Auto Hall et de ses filiales est en baisse de 0,6% par rapport à 2022, soit un volume total de 166 678 unités.

	2022	2023	Var 23/22
VP	143.186	145.292	1%
VUL	18.224	16.212	-11%
VI	5.200	4.300	-17%
TA	1.023	874	-15%
Total	167.633	166.678	-0,60%

RÉALISATIONS DE LA SOCIETE AUTO HALL ET DE SES FILIALES

Les réalisations de la société ont été impactées négativement par la baisse des marchés et par des contraintes exogènes lourdes, générant une baisse importante des marges :

- Difficultés d’approvisionnement pour plusieurs marques et réduction de la gamme : Ford (Transit), Mitsubishi (L200 DC 4x4), Nissan (Juke & arrêt Micra), Opel (faibles allocations & arrêt VUL),
- Augmentations des prix par les constructeurs qui n’ont pu être répercutées que partiellement sur les tarifs de vente,
- Evolution des parités EUR/MAD et USD/MAD défavorables au dirham avec des hausses respectivement de 3% et 1%,
- Impact du Brexit sur les VP Ford les rendant majoritairement assujetties aux droits de douane.

Dans ce contexte, les réalisations en matériel neuf à fin 2023 sont de 19 949 unités, en baisse de 1,2% par rapport à 2022. La répartition des ventes par catégorie se présente comme suit :

	Volume en unités			Part de marché	
	2022	2023	Var 23/22	2022	2023
VP	11.384	12.250	8%	8,0%	8,4%
VUL	6.770	6.194	-9%	37,1%	38,2%
VI	1.805	1.298	-28%	34,7%	30,2%
MA	200	185	-8%	19,6%	21,2%
Total	20.199 *	19.949 *	-1,2%	12,0%	12,0%

(*) : dont 40 unités TP en 2022 et 22 en 2023

RÉALISATIONS DE LA SOCIÉTÉ AUTO HALL ET DE SES FILIALES (suite)

L’activité des véhicules d’occasion a affiché la vente de 2 109 unités, niveau équivalent à celui de l’année précédente (2 104 véhicules).

Pour ce qui est de l’activité crédit, une production de 1 094 Mdhs a été réalisée au terme de l’année 2023. Les marques blanches génèrent un résultat avant impôt de 12 Mdhs et le fonds de titrisation “Auto Mobility” dégage un résultat avant impôt de 3,7 Mdhs.

Enfin, pour l’activité LLD, le parc ressort en hausse de 3% à 2 041 véhicules. Il est à signaler que la filiale LLD Camions a mis en location 80 camions cette année en plus des 41 engagés les années précédentes.

RÉSULTATS FINANCIERS

RÉSULTATS D’AUTO HALL

	2022	2023	Var 23/22
Total produits d'exploitation	3.543.248	3.557.853	0,4%
Résultat d'exploitation	115.818	21.993	-81%
Résultat financier	26.298	24.264	-7,7%
Résultat courant	142.116	46.257	-67%
Résultat non courant	163.778	157.761	-3,7%
Résultat avant impôt	305.895	204.017	-33%
Résultat net	265.696	169.651	-36%

Le total produits d’exploitation s’est établi à 3,6 milliards de dirhams, en hausse de 0,4% par rapport à 2022.

Le résultat d’exploitation ressort à 22 millions de dirhams en baisse de 81% comparé à celui de de l’année 2022.

Le résultat financier s’est établi à 24,3 millions de dirhams.

Le résultat net ressort à 169,7 millions de dirhams en baisse de 36% par rapport à 2022.

Les résultats non courants de 2022 et de 2023 sont générés principalement par des plus-values de cession de biens dans le cadre de transfert de sites Auto Hall vers sa filiale foncière Auto Hall Immobilier. Le résultat de 2023 comprend également la plus-value de cession du site de Kénitra ville de 65 millions de dirhams.

Au niveau du bilan, les principaux éléments ressortent comme suit :

	2022	2023	Var 23/22
Capitaux permanents	1.577.871	1.571.491	0%
Fonds de roulement	277.496	131.458	-53%
Besoin de fonds de roulement *	647.791	547.159	-16%
Stocks	141.115	214.139	52%
Créances	1.025.896	786.433	-23%
Trésorerie *	-377.196	-420.757	12%

(*) hors compte courant d’associés

RÉSULTATS D’AUTO HALL (suite)

La décomposition du solde des dettes à l’égard des fournisseurs locaux en dirhams par date d’échéance se présente comme suit :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
	A = B+C+D+E+F		(C)	(D)	(E)	(F)
	541.037.295,29		Dettes échues de moins 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture exercice N-1		550.245.061,32	3.697.227,52	613.367,15	1.857.192,81	9.466.380,46
Date de clôture exercice N		525.410.223,28	585.534,00	2.834.483,76	1.449.876,60	10.757.177,65
		525.410.223,28	585.534,00	2.834.483,76	1.449.876,60	10.757.177,65

sans les fournisseurs étrangers d’un solde de 180 907,23 dirhams.

RÉSULTATS DES FILIALES

en Kdhs

	Chiffre d'affaires			Résultats nets		
	2022	2023	Var. 23/22	2022	2023	Var. 23/22
SMAA	1.144.751	1.277.452	12%	9.482	5.597	-41%
SCAMA	1.036.139	947.992	-9%	12.988	6.007	-54%
AHVI	512.371	448.852	-12%	7.875	3.638	-54%
Africa Motors	387.159	348.542	-10%	-23.534	-39.501	-
Diamond Motors	371.133	316.491	-15%	3.995	4.123	3%
SMVN	337.330	246.785	-27%	-5.418	-6.048	-
SMAM	135.423	403.819	-	2.116	1.889	-11%
SOMMA	82.148	77.249	-6%	-148	4.290	-
Autocaz	273.231	296.214	8%	-7.396	-10.547	-
Leader location	107.724	125.026	16%	2.862	-1.312	-
AH.COM	28.621	20.853	-27%	785	213	-73%
AH Immobilier	22.877	39.431	72%	-2.814	-19.015	-
Auto Hall Luxury Motors	18.144	43.016	137%	-2.213	-6.340	-
Leader location camions	1.174	8.995	-	-1.416	-1.129	-
AHCD	-	-	-	268	380	42%

RÉSULTATS CONSOLIDÉS PROVISOIRES DE LA SOCIÉTÉ AUTO HALL ET SES FILIALES

Il est signalé que les comptes de 2023 prennent en compte l’activité du Fonds de titrisation ‘’Auto Mobility’’ avec consolidation intégrale (Fonds de titrisation de créances des clients Auto Hall contractées auprès du partenaire SOFAC et dont les parts résiduelles sont détenues exclusivement par Auto Hall).

Le compte de produits et charges ressort comme indiqué ci-après avec un résultat avant impôt de 96 Mdhs comparé aux 180 Mdhs de l’année précédente étant précisé que le résultat de 2023 comprend une plus-value de cession du site de Kenitra ville de 65 Mdhs.

Le résultat net 2023 s’établit à 28 Mdhs contre 100 Mdhs en 2022.

En Kdhs	2023 hors FT	FT 2023	2023	2022	Var 23/22
Chiffre d'affaires	4.912.106	-	4.912.106	4.831.137	1,7%
Résultat Opérationnel	213.961	-6.277	207.683	258.733	-19,7%
Résultat financier	-118.186	7.601	-110.585	-77.987	41,8%
Résultat avant impôt	95.774	1.324	97.098	180.746	-46,3%
Résultat net	26.556	1.324	27.879	100.064	-72,1%
EBITDA	444.664	-6.277	438.387	433.999	1,0%

Les éléments du bilan de l’année 2023 comparés à 2022 ressortent comme suit :

En kdhs	2023 hors FT	FT 2023	2023	2022	Var 23/22
Capitaux permanents	1.541.666	1.324	1.542.990	1.693.976	-9%
Fonds de roulement	-13.894	-61.812	-75.706	23.177	-
Besoin de fonds de roulement	2.156.632	-106.210	2.050.422	1.858.866	16%
Endettement	2.675.629	530.321	3.205.950	2.079.218	‘-
Stocks	1.558.038	0	1.558.038	1.425.133	9%
Créances clients	956.070	0	956.070	969.902	-1%
Trésorerie	-2.170.526	44.398	-2.126.128	-1.835.688	18%

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Vos Commissaires aux Comptes vous exposeront leur rapport sur le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver ce rapport.

CONVENTIONS SUSCEPTIBLES D’ÊTRE VISÉES PAR LES ARTICLES 56 ET SUIVANTS DE LA LOI N°17/95 RELATIVE AUX SOCIÉTÉS ANONYMES TELLE QUE MODIFIÉE ET COMPLÉTÉE

Vos Commissaires aux Comptes vous exposeront un rapport spécial sur les conventions susceptibles d’être visées par les articles 56 et suivants de la loi relative aux sociétés anonymes.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Nous vous proposons l’affectation ci-après du bénéfice distribuable formé au terme de l’exercice 2023 :		
Bénéfice net de l’exercice	Dhs	169 650 517,99
qui, ajouté au report à nouveau antérieur de	Dhs	1 176 999,60
forme un total de	Dhs	170 827 517,59
à affecter comme suit :		
aux actionnaires à titre de dividende	Dhs	100 589 056,00
au poste report à nouveau	Dhs	70 238 461,59
soit un total de	Dhs	170 827 517,59

Si vous approuvez cette affectation, il sera attribué un dividende de 2 dirhams à chacune des 50 294 528 actions formant le capital social.

Conformément à l’article 32 des statuts, le Conseil propose la date de mise en paiement de ce dividende à compter du 1^{er} juillet 2024.

Le montant du poste report à nouveau, d’un solde antérieur créditeur de 1 176 999,60 dirhams, sera augmenté et formera un nouveau solde créditeur de 70 238 461,59 dirhams.

Le montant des réserves facultatives reste au niveau de 596.402.127,57 dirhams.

COMPOSITION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

Nous vous proposons le renouvellement de mandat d’administrateur de Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH et la société AMANA, représentée par Moulay Souleimane CHERKAoui arrivant à échéance avec l’Assemblée générale ordinaire statuant sur l’exercice 2023 pour une durée de six années qui prendra fin avec l’assemblée appelée à statuer sur les comptes de l’exercice 2029.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de la Loi 17 – 95 sur les sociétés anonymes complétée et modifiée relatives à la proportion des membres du conseil d’administration de chaque sexe, le Conseil propose à l’assemblée la nomination d’au moins un administrateur de sexe féminin.

MANDATS DES ADMINISTRATEURS AUTO HALL DANS D’AUTRES SOCIÉTÉS

En application de l’article 142 de la loi 17 – 95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous vous présentons en annexe de ce rapport la liste des mandats des administrateurs d’Auto Hall dans d’autres Conseils d’administration ou de surveillance.

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Nous vous demandons également de bien vouloir donner quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d’administration de l’exécution de leurs mandats pour l’exercice 2023.

Pour le Conseil d’administration

Le Président

Karim QHELLAB

Annexe Rapport de gestion à l’AQO du 29 mai 2024

Prénom-Nom/Dénomination des Administrateurs	Autres mandats d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance	Sociétés concernées	Emplois ou fonctions principaux
Monsieur Abdellatif GUERRAOUI	Administrateur	UNIMER	
	Administrateur Indépendant	Banque Populaire	
Monsieur Karim GHELLAB	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Leader Location LD	
	Membre CS	Auto Hall.com	
	Membre CS	AHCD	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	Auto Hall Occasion	
	Administrateur	Leader Location Camions	
	Administrateur	Auto Hall Luxury	
	Administrateur	SMAM	
	Administrateur	RMK Holding	RP Massir Invest
Lalla Zoubida EL YACOUBI	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	Leader Location LD	
	Administrateur	AMANA	
	Administrateur	Auto Hall Luxury Motors	

Prénom-Nom/Dénomination des Administrateurs	Autres mandats d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance	Sociétés concernées	Emplois ou fonctions principaux
Lalla Noufissa EL YACOUBI	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	Leader Location LD	
	Administrateur	AMANA	
	Administrateur	Auto Hall Luxury Motors	
Moulay Omar CHERKAOUI	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	Leader Location LD	
	Administrateur	AMANA	
	Membre CS	Auto Hall Capital Développement	Vice-Président Conseil de surveillance
	Administrateur	Auto Hall Luxury Motors	
Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	AMANA	Président Directeur Général
	Administrateur	Leader Location LD	
	Membre CS	Auto Hall.com'	
	Membre CS	AHCD	
	Administrateur	Auto Hall Luxury Motors	

Prénom-Nom/Dénomination des Administrateurs	Autres mandats d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance	Sociétés concernées	Emplois ou fonctions principaux
Monsieur Khalid CHEDDADI	Administrateur	Lesieur Cristal	Président du Conseil
	Administrateur	IMC	Président du Conseil
	Administrateur	RAMICAL	Président Directeur Général
	Administrateur	AKILAM	Président Directeur Général
	Administrateur	LARBEL	Gérant
	Administrateur	Atlas Hospitality Morocco	
	Administrateur	COSUMAR	
	Administrateur	CIH	
	Administrateur	AXA Assurance Maroc	
	Administrateur	ARRAWAJ IMC	
	Administrateur	HPARTNER	
	Administrateur	UPLINE VENTURES	
	Administrateur	AFMA	RP CIMR
	Administrateur	AL MADA HOLDING	RP CIMR
	Administrateur	A6 Immobilier	RP CIMR
	Administrateur	Banque Centrale Populaire	RP CIMR
	Administrateur	Société des boissons du Maroc	RP CIMR
	Administrateur	CFG Bank	RP CIMR
	Administrateur	Ciment du Maroc	RP CIMR
	Administrateur	EQDOM	RP CIMR
	Administrateur	Jorf Fertilizers Company v	RP CIMR
	Administrateur	Lafarge Holcim MAROC	RP CIMR
	Administrateur	OLEA Capital FUND	RP CIMR
	Administrateur	RISMA	RP CIMR
	Administrateur	Société de Sel de Mohammedia	RP CIMR
	Administrateur	Sochpress	RP CIMR
	Administrateur	SOMED	RP CIMR
	Administrateur	SONASID	RP CIMR
	Administrateur	Warak Press	RP CIMR
	Administrateur	SAPRESS	RP CIMR
	Membre CS	AHCD	Président du Conseil de Surveillance
	Administrateur	AKWA AFRICA	
	Administrateur	OLEA TRADING SLE BERTIN	
	Administrateur	OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	
	Administrateur	OLEA CAPITAL SLE III	
	Administrateur	OLEA CAPITAL SLE II	
	Administrateur	OLEA CAPITAL SLE I	
		OLEA TRADING	
		SICAV CIMR ATTADAMOUN	Président Directeur Général
		SICAV CIMR FONCIA	Gérant
		SICAV CIMR IDDIKHAR	Président Directeur Général
		SICAV CIMR AJIAL	Président Directeur Général

Prénom-Nom/Dénomination des Administrateurs	Autres mandats d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance	Sociétés concernées	Emplois ou fonctions principaux
Monsieur Khalid CHEDDADI (suite)		SICAV CIMR PREVOYANCE	Président Directeur Général
		SICAV CIMR TRESO PLUS	Président Directeur Général
	Administrateur	CIMR	Président Directeur Général
	Administrateur	CIH	
	Administrateur	Leader Location Camions	
	Administrateur	Auto Hall Occasion	
Monsieur Mohammed Saad HASSAR	Administrateur	Auto Hall Immobilier	Président du Conseil
	Administrateur	Société Marocaine des Tabacs	Président du Conseil
	Administrateur	Unimer	
	Administrateur	Stokvis	
	Administrateur	Quattro Group	
	Administrateur	AFMA	
	Administrateur	Zalar Group	
	Administrateur	Forte Advisory	Président
	Administrateur	SMM DAVUM SOCODAM	
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH	Administrateur	SOMADIR	
Monsieur M'hamed SAGOU	Administrateur	MAROGEST	Président Directeur Général
	Administrateur	MSIN Gestion	Président Directeur Général
	Administrateur	SICAV Maroc Croissance	Président du Conseil
	Membre CS	M.S.IN	Vice-Président
La société AMANA, représentée par Moulay Souleimane CHERKAoui	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	Leader Location LD	
	Membre CS	Auto Hall.com	
Madame Nadia FASS FEHRI	Administratrice Indépendante	Bourse de Casablanca	
	Administratrice Indépendante	Equatorial Coca-Cola Bottling Company	

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF					du 01/01/2023 au 31/12/2023				
	ACTIF (En dirhams)	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT Net				
		Brut	AMORT & PROV	Net					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	59 418 834,05	46 202 377,89	13 216 456,16	24 431 321,10				
	*Frais préliminaires		0,00	0,00	0,00				
	*Charges à répartir sur plusieurs exercices	59 418 834,05	46 202 377,89	13 216 456,16	24 431 321,10				
	*Primes de remboursement des obligations								
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	2 800 000,00	560 000,00	2 240 000,00	140 000,00				
	*Immobilisations en recherche et développement	2 800 000,00	560 000,00	2 240 000,00	0,00				
	*Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00				
	*Fonds commercial			0,00	140 000,00				
	*Autres immobilisations incorporelles								
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	741 590 553,24	328 942 795,11	412 647 758,13	473 685 024,36				
	*Terrains	110 989 862,49		110 989 862,49	147 095 510,29				
	*Constructions	321 011 071,65	192 846 157,15	128 164 914,50	155 007 417,46				
	*Installations techniques, matériel et outillage	55 154 775,54	42 447 516,47	12 707 259,07	14 200 588,27				
	*Matériel de transport	155 595 757,63	33 734 968,80	121 860 788,83	119 022 755,68				
	*Mobilier, matériel de bureau	81 273 316,00	59 914 152,69	21 359 163,31	23 541 355,69				
	*Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00				
	*Immobilisations corporelles en cours	17 565 769,93		17 565 769,93	14 817 396,97				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	1 011 929 105,00	0,00	1 011 929 105,00	802 119 105,00				
	*Prêts immobilisés	261 215,00		261 215,00	36 215,00				
	*Autres créances financières			0,00					
	*Titres de participation	1 011 667 890,00		1 011 667 890,00	802 082 890,00				
	*Autres titres immobilisés								
	ÉCARTS DE CONVERSION, ACTIF (E)	0,00	0,00	0,00	0,00				
	*Diminution des créances immobilisées								
	*Augmentation des dettes de finance								
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 815 738 492,29	375 705 173,00	1 440 033 319,29	1 300 375 450,46				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	229 919 587,44	15 780 956,28	214 138 631,16	141 114 505,25				
	*Marchandises	226 066 761,57	15 752 216,00	210 314 545,57	137 979 615,39				
	*Matières et fournitures consommables			0,00					
	*Produits en cours	3 852 825,87	28 740,28	3 824 085,59	3 134 889,86				
	*Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00					
	*Produits finis			0,00					
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	2 352 850 943,97	48 888 543,65	2 303 962 400,32	1 783 972 608,30				
	*Fournis, débiteurs, avances et acomptes	87 968 325,65		87 968 325,65	41 193 006,63				
	*Clients et comptes rattachés	835 321 992,55	48 888 543,65	786 433 448,90	1 025 895 816,07				
	*Personnel	3 273 373,27		3 273 373,27	4 180 229,69				
	*État	103 817 071,99		103 817 071,99	114 951 174,35				
	*Comptes associés et sociétés du groupe	1 321 641 020,18		1 321 641 020,18	593 978 752,89				
	*Autres débiteurs			0,00	0,00				
	*Comptes de régularisation Actif	829 160,33		829 160,33	3 773 628,67				
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)			0,00	0,00				
	ÉCARTS DE CONVERSION, ACTIF (I) (éléments circulants)	5 458,20		5 458,20	6 682,57				
	TOTAL II (F+G+H+I)	2 582 775 989,61	64 669 499,93	2 518 106 489,68	1 925 093 796,12				
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE, ACTIF								
	*Chèques et valeurs à encaisser	598 731,19		598 731,19	1 535 253,87				
	*Banques TG et CP	74 419 847,37		74 419 847,37	29 561 158,53				
	*Caisse, régie d'avance et accréditifs	1 577 883,41		1 577 883,41	1 207 975,80				
	TOTAL III	76 596 461,97	0,00	76 596 461,97	32 304 388,20				
	TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	4 475 110 943,87	440 374 672,93	4 034 736 270,94	3 257 773 634,78				

BILAN PASSIF				du 01/01/2023 au 31/12/2023			
	PASSIF (En dirhams)	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT			
FINANCEMENT PERMANENT	Capitaux propres						
	Capital social	502 945 280,00		502 945 280,00			
	Moins, actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé						
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	251 021 566,80		251 021 566,80			
	Écarts de réévaluation						
	Réserve légale	50 294 528,00		50 294 528,00			
	Autres réserves	596 402 127,57		496 402 127,57			
	Report à nouveau (2)	1 176 999,60		11 511 843,78			
	Résultats nets en instance d'affectation (2)						
	Résultat net de l'exercice	169 650 517,99		265 696 003,82			
	Résultat avant impôts						
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 571 491 019,96		1 577 871 349,97			
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	DETTES DE FINANCEMENT (C)						
	Emprunts obligataires						
	Autres dettes de financement						
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	ÉCARTS DE CONVERSION, PASSIF (E)						
	Augmentation des créances immobilisées						
	Diminution des dettes de financement						
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 571 491 019,96		1 577 871 349,97			
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)						
	Fournisseurs et comptes rattachés	541 218 202,52		566 699 263,78			
	Client créditeurs, avances et acomptes	12 839 182,34		22 055 499,06			
	Personnel	1 714 594,44		2 718 416,06			
	Organismes sociaux	10 228 573,51		10 119 381,06			
	État	5 623 327,11		5 722 785,12			
	Comptes associés et sociétés du groupe	498 994 831,89		403 479 051,10			
	Autres créances	3 426 621,91		3 633 800,37			
	Comptes de régularisation passif	68 219 903,66		65 207 287,32			
		1 142 265 237,38		1 079 635 483,87			
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	980 013,60		6 682,55			
	ÉCARTS DE CONVERSION, PASSIF (éléments circulants) (H)			259 952,60			
	TOTAL II (F+G+H)	1 143 245 250,98		1 079 902 119,02			
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE, PASSIF						
	Crédits d'escompte						
	Crédits de trésorerie	1 320 000 000,00		600 000 000,00			
	Banques (soldes créditeurs)			165,79			
	TOTAL III	1 320 000 000,00		600 000 165,79			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	4 034 736 270,94		3 257 773 634,78			

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)					
	DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		Totaux de l'exercice 3 = 1+2	Totaux de l'exercice 4
		Propre à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)		
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	*Ventes de marchandises (en l'état)	3 374 495 801,21		3 374 495 801,21	3 353 625 966,75
	*Ventes de biens et services produits	179 198 634,16		179 198 634,16	183 217 687,26
	*Chiffre d'affaires	3 553 694 435,37	0,00	3 553 694 435,37	3 536 843 654,01
	*Variation de stocks de produits (+ ou -) (I)			0,00	0,00
	*Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			0,00	0,00
	*Subventions d'exploitation			0,00	0,00
	*Autres produits d'exploitation	2 289 600,00		2 289 600,00	2 776 800,00
	*Reprises d'exploitation, transfert de charges	1 869 417,59		1 869 417,59	3 627 604,05
	TOTAL I	3 557 853 452,96	0,00	3 557 853 452,96	3 543 248 058,06
	II Charges d'exploitation				
	*Achats revendus (2) de marchandises	2 969 122 586,77	20 205,28	2 969 142 792,05	2 889 599 035,35
	*Achats consommés (2) de matières et fournitures	41 209 172,10	7 957,25	41 217 129,35	38 045 422,65
	*Autres charges externes	236 540 387,09	498 325,84	237 038 712,93	217 637 499,48
	*Impôts et taxes	11 796 320,40	292 898,14	12 089 218,54	13 112 044,43
FINANCIER	*Charges de personnel	195 730 673,66		195 730 673,66	196 855 953,50
	*Autres charges d'exploitation	5 198 337,14		5 198 337,14	5 195 829,78
	*Dotations d'exploitation	75 444 067,06		75 444 067,06	66 983 884,78
	TOTAL II	3 535 041 544,22	819 386,51	3 535 860 930,73	3 427 429 669,97
	III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	22 811 908,74	-819 386,51	21 992 522,23	115 818 388,09
	IV Produits financiers				
	*Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	37 400 000,00		37 400 000,00	32 000 000,00
	*Gains de change	49 174,33		49 174,33	33 235,13
	*Intérêts et autres produits financiers	38 823 553,45		38 823 553,45	23 012 296,59
	*Reprises financières, transferts de charges	6 682,55		6 682,55	2 992,00
	TOTAL IV	76 279 410,33	0,00	76 279 410,33	55 048 523,72
	V Charges financières				
	*Charges d'intérêts	51 996 275,32		51 996 275,32	28 718 631,52
	*Pertes de change	13 669,77		13 669,77	24 149,60
	*Autres charges financières	0,00		0,00	321,20
	*Dotations financières	5 458,20		5 458,20	6 682,55
	TOTAL V	52 015 403,29	0,00	52 015 403,29	28 749 784,87
	VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	24 264 007,04	0,00	24 264 007,04	26 298 738,85
	VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	47 075 915,78	-819 386,51	46 256 529,27	142 117 126,94
FINANCIER	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	*Produits des cessions d'immobilisations	279 475 296,03		279 475 296,03	247 371 586,94
	*Autres produits non courants	6 356 399,15		6 356 399,15	27 513 173,49
	*Reprises sur subventions d'investissements				
	*Reprises non courantes, transferts de charges				
	TOTAL VIII	285 831 695,18	0,00	285 831 695,18	274 884 760,43
	IX CHARGES NON COURANTES				
	*Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	119 941 126,85		119 941 126,85	70 237 799,07
	*Subventions accordées			0,00	0,00
	*Autres charges non courantes	8 129 771,61	0,00	8 129 771,61	40 869 431,48
	*Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
	TOTAL IX	128 070 898,46	0,00	128 070 898,46	111 107 230,55
	X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)	157 760 796,72	0,00	157 760 796,72	163 777 529,88
	XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	204 836 712,50	(819 386,51)	204 017 325,99	305 894 656,82
	XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	34 366 808,00	0,00	34 366 808,00	40 198 653,00
	XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)	170 469 904,50	(819 386,51)	169 650 517,99	265 696 003,82
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	3 919 964 558,47	0,00	3 919 964 558,47	3 873 181 342,21
	XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	3 749 494 653,97	819 386,51	3 750 314 040,48	3 607 485 338,39
	XVI RÉSULTAT NET (Total des produits - total des charges)	170 469 904,50	-819 386,51	169 650 517,99	265 696 003,82

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S Q)					
I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T F R)					
(Montants en dhs)			Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023		
			EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	3 374 495 801,21	3 353 625 966,75	
	2	- Achats revendus de marchandises	2 969 142 792,05	2 889 599 035,35	
I		= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	405 353 009,16	464 026 931,40	
II		+ PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)	179 198 634,16	183 217 687,26	
	3	Ventes de biens et services produits	179 198 634,16	183 217 687,26	
	4	Variation de stocks de produits			
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			
III		- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	278 255 842,28	255 682 922,13	
	6	Achats consommés de matières et fournitures	41 217 129,35	38 045 422,65	
	7	Autres charges externes	237 038 712,93	217 637 499,48	
IV		= VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)	306 295 801,04	391 561 696,53	
V	8	+ Subventions d'exploitation			
	9	- Impôts et taxes	12 089 218,54	13 112 044,43	
	10	- Charges de personnel	195 730 673,66	196 855 953,50	
		= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E B E)	98 475 908,84	181 593 698,60	
		= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I B E)			
	11	+ Autres produits d'exploitation	2 289 600,00	2 776 800,00	
	12	- Autres charges d'exploitation	5 198 337,14	5 195 829,78	
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	1 869 417,59	3 627 604,05	
	14	- Dotations d'exploitation	75 444 067,06	66 983 884,78	
VI		= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	21 992 522,23	115 818 388,09	
VII		RÉSULTAT FINANCIER	24 264 007,04	26 298 738,85	
VIII		= RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	46 256 529,27	142 117 126,94	
IX		RÉSULTAT NON COURANT	157 760 796,72	163 777 529,88	
	15	- Impôts sur les résultats	34 366 808,00	40 198 653,00	
X		= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	169 650 517,99	265 696 003,82	
II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT					
	1	Résultat de l'exercice			
		* Bénéfice	169 650 517,99	265 696 003,82	
		* Perte			
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	73 257 113,19	64 525 287,19	
	3	+ Dotations financières (1)			
	4	+ Dotations non courantes (1)			
	5	- Reprises d'exploitation (2)			
	6	- Reprises financières (2)			
	7	- Reprises non courantes (2) (3)			
	8	- Produits des cessions des immobilisations	279 475 296,03	247 371 586,94	
	9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	119 941 126,85	70 237 799,07	
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	83 373 462,00	153 087 503,14	
	10	- Distributions de bénéfices	176 030 848,00	176 030 848,00	
II		AUTOFINANCEMENT	-92 657 386,00	-22 943 344,86	

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan					
(Montants en dhs)				Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023	
	MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	1 571 491 019,96	1 577 871 349,97	6 380 330,01	
2	Moins actif immobilisé	1 440 033 319,29	1 300 375 450,46	139 657 868,83	
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A) 131 457 700,67	277 495 899,51	146 038 198,84	
4	Actif circulant	2 518 106 489,68	1 925 093 796,12	593 012 693,56	
5	Moins passif circulant	1 143 245 250,98	1 079 902 119,02		63 343 131,96
6	= Besoins de financement global (4-5)	(B) 1 374 861 238,70	845 191 677,10	529 669 561,60	
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	(1 243 403 538,03)	(567 695 777,59)		675 707 760,44

II Emplois et Ressources					
		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT	(A)	0,00	(92 657 386,00)	0,00	(22 943 344,86)
Capacité d'autofinancement			83 373 462,00		153 087 503,14
- Distribution de bénéfices			176 030 848,00		176 030 848,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS	(B)	0,00	279 475 296,03	0,00	247 371 586,94
Cession d'immobilisations incorporelles					
Cession d'immobilisations corporelles			279 475 296,03		247 371 586,94
Cession d'immobilisations financières					
Récupérations sur créances immobilisées					
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	(C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement					
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT	(D)				
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		0,00	186 817 910,03		224 428 242,08
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS	(E)	332 187 206,99	0,00	208 849 483,88	0,00
Acquisition d'immobilisations incorporelles		2 800 000,00			
Acquisition d'immobilisations corporelles		119 577 206,99		198 849 483,88	
Acquisition d'immobilisations financières		209 810 000,00		10 000 000,00	
Augmentation des créances immobilisées					
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES	(F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT	(G)				
EMPLOIS EN NON VALEURS	(H)	668 901,88		1 363 920,15	
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		332 856 108,87	0,00	210 213 404,03	0,00
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)		529 669 561,60	0,00	542 613 596,03	
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		0,00	675 707 760,44		528 398 757,98
TOTAL GÉNÉRAL		862 525 670,47	862 525 670,47	752 827 000,06	752 827 000,06

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice Clos au 31 décembre 2023		
INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice Clos au 31 décembre 2023		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
"I. Changements affectant les méthodes d'évaluation"	NÉANT	NÉANT
"II. Changements affectant les règles de présentation"	NÉANT	NÉANT

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

Exercice Clos au 31 décembre 2023	
I - ACTIF IMMOBILISE	
A. Evaluation à l'entrée	
1. Immobilisations en non-valeurs	Valeur nominale
2. Immobilisations incorporelles	Coût d'acquisition
3. Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition
4. Immobilisations financières	Prix d'achat
B. Corrections de valeurs	
1. Méthodes d'amortissements	Linéaire
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Selon le risque
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	
II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. Evaluation à l'entrée	
1. Stocks	
- Matières premières et marchandises	Coût d'acquisition
- Produits finis et en cours	Néant
2. Créances	Montant nominal
3. Titres et valeurs de placement	Prix d'achat
B. Corrections de valeurs	
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Les provisions sur créances ordinaires sont calculées sur la base de l'ancienneté des créances. La règle de provisionnement stipule des taux de provisionnement de 15% à 60% selon l'antériorité des créances allant de 1an à 5ans. Les provisions pour créances douteuses ou précontentieuses sont déterminées au cas par cas en fonction de l'appréciation du risque par le management de la société.
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	
III - FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	Néant
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	Selon budget trienal
3. Dettes de financement permanent	Néant
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Selon risque
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	
IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Coût réel d'entrée
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Selon risque
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	
V - TRESORERIE	
1. Trésorerie - Actif	Coût réel d'entrée
2. Trésorerie - Passif	Coût réel d'entrée
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES								
(Montants en dhs)								Exercice Clos au 31 décembre 2023
NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	59 819 014,53	668 901,88	0,00	0,00	0,00	1 069 082,36	0,00	59 418 834,05
* Frais préliminaires								0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	59 819 014,53	668 901,88				1 069 082,36		59 418 834,05
* Primes de remboursement obligations								0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	140 000,00	2 800 000,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	2 800 000,00
* Immobilisation en recherche et développement		2 800 000,00						2 800 000,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires								0,00
* Fonds commercial	140 000,00				140 000,00			0,00
* Autres immobilisations incorporelles								0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	828 093 098,59	119 577 207,29	0,00	199 660,00	206 079 752,64	0,00	199 660,00	741 590 553,24
* Terrains	147 095 510,29				36 105 647,80			110 989 862,49
* Constructions	397 789 223,14	9 944 791,80		57 020,00	86 779 963,29			321 011 071,65
* Installations techniques, matériel et outillage	53 625 052,98	1 608 958,57			79 236,01			55 154 775,54
* Matériel de transport	137 839 571,42	100 871 091,75			83 114 905,54			155 595 757,63
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	76 926 343,79	4 204 332,21		142 640,00				81 273 316,00
* Autres immobilisations corporelles Informatiques	0,00							0,00
* Immobilisations corporelles en cours	14 817 396,97	2 948 032,96					199 660,00	17 565 769,93
Total	888 052 113,12	123 046 109,17	0,00	199 660,00	206 219 752,64	1 069 082,36	199 660,00	803 809 387,29

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
(Montants en dhs)				Exercice Clos au 31 décembre 2023
NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 =1+2+3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	35 387 693,43	11 883 766,82	1 069 082,36	46 202 377,89
* Frais préliminaires				0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	35 387 693,43	11 883 766,82	1 069 082,36	46 202 377,89
* Primes de remboursement des obligations				0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	560 000,00	0,00	560 000,00
* Immobilisation en recherche et développement	0,00	560 000,00		560 000,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				0,00
* Fonds commercial				0,00
* Autres immobilisations incorporelles				0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	354 408 074,23	60 813 346,37	86 278 625,49	328 942 795,11
* Terrains				0,00
* Constructions	242 781 805,68	16 770 636,18	66 706 284,71	192 846 157,15
* Installations techniques, matériel et outillage	39 424 464,71	3 101 721,79	78 670,03	42 447 516,47
* Matériel de transport	18 816 815,74	34 411 823,81	19 493 670,75	33 734 968,80
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	53 384 988,10	6 529 164,59		59 914 152,69
* Autres immobilisations corporelles Informatique				0,00
* Immobilisations corporelles en cours				0,00
TOTAL GENERAL	389 795 767,66	73 257 113,19	87 347 707,85	375 705 173,00

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(Montants en dhs)							Exercice Clos au 31 décembre 2023			
Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DIAMOND MOTORS	1050178	Automobile	50 000 000,00	99,99	49 600 000,00	49 600 000,00	31/12/2023	59 005 988,00	4 105 119,85	4 700 000,00
SCAMA	1050164	Automobile	200 000 000,00	99,99	139 995 500,00	139 995 500,00	31/12/2023	223 155 599,37	6 006 791,26	12 000 000,00
SOMMA	1048137	Matériel agricole & TP	91 666 500,00	99,99	61 994 000,00	61 994 000,00	31/12/2023	94 986 562,86	4 289 793,32	0,00
SM2A	4902757	Automobile	150 000 000,00	99,99	144 959 900,00	144 959 900,00	31/12/2023	159 262 383,79	5 596 922,30	9 400 000,00
LEADER LOCATION	40276844	Location de voitures	30 000 000,00	99,99	29 999 500,00	29 999 500,00	31/12/2023	30 471 439,46	-1 311 705,46	0,00
AUTO HALL.COM	40104933	Communication & publicité	500 000,00	99,99	499 400,00	499 400,00	31/12/2023	928 375,37	274 782,08	1 500 000,00
AUTO HALL CAPITAL DEVELOPPEMENT	14443027	Services financiers	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2023	11 228 215,02	379 512,85	0,00
AUTO HALL VEHICULES INDUSTRIELS	40241074	Automobile	100 000 000,00	99,99	70 000 000,00	70 000 000,00	31/12/2023	109 378 428,07	3 806 427,85	7 800 000,00
AUTO HALL IMMOBILIER	15170665	Immobilier	200 000 000,00	0,00	200 000 000,00	200 000 000,00	31/12/2023	136 439 313,51	-19 011 150,74	0,00
SMVN	15188504	15188504	100 000 000,00	100,00	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2023	82 743 691,00	-6 272 953,47	0,00
AFRICA MOTORS	15241708	Automobile	50 000 000,00	100,00	50 000 000,00	50 000 000,00	31/12/2023	-14 863 944,86	-39 149 387,25	0,00
AUTO HALL OCCASION	48591836	Vente véhicules d'occasion	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2023	6 180 385,70	-10 521 070,00	0,00
LEADER LOCATION CAMIONS	50360519	Location des camions	15 000 000,00	100,00	15 000 000,00	15 000 000,00	31/12/2023	12 482 173,51	-1 128 824,99	0,00
AUTO HALL LUXURY	14423440	Automobile	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2023	-1 900 845,61	-6 340 494,15	0,00
SMAM	52639337	Automobile	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2023	12 005 150,59	1 889 081,00	2 000 000,00
AUTRES	0		0,00	0,00	34 590,00	34 590,00	31/12/2023	0,00	0,00	0,00
SOUSCRIPTION PART RESIDUELLES	0		0,00	0,00	69 585 000,00	69 585 000,00	31/12/2023	0,00	0,00	0,00
TOTAL			1 067 166 500,00	--	1 011 667 890,00	1 011 667 890,00		863 702 688,59	-57 593 691,37	37 400 000,00

TABLEAU DES PROVISIONS

(Montants en dhs)					Exercice Clos au 31 décembre 2023			
Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								0,00
2 Provisions réglementées								0,00
3 Provisions durables pour risques et charges								0,00
SOUS TOTAL (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)(Clients et stocks)	63 134 254,77	2 186 953,87			651 708,71			64 669 499,93
5 Autres provisions pour risques et charges	6 682,55		5 458,20	974 555,40		6 682,55		980 013,60
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00							0,00
SOUS TOTAL (B)	63 140 937,32	2 186 953,87	5 458,20	974 555,40	651 708,71	6 682,55	0,00	65 649 513,53
TOTAL (A + B)	63 140 937,32	2 186 953,87	5 458,20	974 555,40	651 708,71	6 682,55	0,00	65 649 513,53

TABLEAU DES CRÉANCES								
(Montants en dhs)				Exercice Clos au 31 décembre 2023				
CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	261 215,00							
* Prêts immobilisés	261 215,00	36 215,00	225 000,00					
* Autres créances financières								
DE L'ACTIF CIRCULANT	2 352 850 943,97	13 249 842,88	2 252 126 999,43	87 474 101,66	100 490,00	103 817 071,99	1 375 375 477,00	11 827 813,86
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	87 968 325,65		87 826 294,41	142 031,24				
* Clients et comptes rattachés	835 321 992,55	13 249 842,88	734 884 902,66	87 187 247,01	100 490,00		53 734 456,82	11 827 813,86
* Personnel	3 273 373,27		3 273 373,27					
* État	103 817 071,99		103 817 071,99			103 817 071,99		
* Comptes d'associés et sociétés du groupe	1 321 641 020,18		1 321 641 020,18				1 321 641 020,18	
* Autres débiteurs								
* Comptes de régularisation - Actif	829 160,33		684 336,92	144 823,41				

TABLEAU DES DETTES								
(Montants en dhs)				Exercice Clos au 31 décembre 2023				
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	1 142 265 237,38	140 165 686,25	988 917 999,29	13 181 551,84	180 907,23	15 851 900,62	960 519 519,51	143 676 299,79
* Fournisseurs et comptes rattachés	541 218 202,52	140 165 686,25	390 596 163,84	10 456 352,43	180 907,23		461 360 779,29	143 676 299,79
* Clients créditeurs, avances et acomptes	12 839 182,34		10 113 982,93	2 725 199,41			163 908,33	
* Personnel	1 714 594,44		1 714 594,44					
* Organismes sociaux	10 228 573,51		10 228 573,51			10 228 573,51		
* État	5 623 327,11		5 623 327,11			5 623 327,11		
* Clients créditeurs, avances et acomptes	498 994 831,89		498 994 831,89				498 994 831,89	
* Autres créanciers	3 426 621,91		3 426 621,91					
* Comptes de régularisation - Passif	68 219 903,66		68 219 903,66					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice Clos au 31 décembre 2023					
TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
* Sûretés données					
* Sûretés reçues					
- MACHKOUR MOHAMED	786 000,00	Nantissment matériel (4 tracteurs)			
- EDDLMY HAMID	21 879 942,20	Saisie exécutée à hauteur de 1.400.000,00 (produit de vente de 2 biens saisis). Un 3ème bien est en cours de vente		membre du personnel	
- IZARZAR NABIL	1 973 173,67	Saisie conservatoire sur appartement TF 34743/61		membre du personnel	
- EL MOUDDEN Mohamed	693 086,88	Saisie conservatoire sur maison R+2			

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2023	
ENGAGEMENTS DONNÉS		MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
*Avals et cautions		61 068 000,00	41 018 740,00
- Cautions provisoires		7 142 000,00	4 447 000,00
- Cautions définitives		5 093 000,00	4 524 740,00
- Retenues de garanties		17 185 000,00	11 288 000,00
- Cautions étrangères		4 315 000,00	4 411 000,00
- Cautions diverses		27 333 000,00	16 348 000,00
*Autres engagements donnés		-	
- Autres cautions		45 000 000 Euro	45 000 000 Euro
- Crédits documentaires			
- Saisie arrêt			
- Engagement prime de départ à la retraite			
TOTAL (1)		61 068 000,00	41 018 740,00
		45 000 000 Euro	45 000 000 Euro
(1) dont engagements à l'égard d'entreprise liées		45 000 000 Euro	45 000 000 Euro
ENGAGEMENTS REÇUS		MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
* Avals et cautions			
marchandises			200 000 000,00
Total			200 000 000,00

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023



4, Rue Maati Jazouli (Ex RueFriel)
Anfa-Casablanca
Maroc



Avia Business Center
Bd Sidi Abdellah Cherif
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A. qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 571 491 020 MAD dont un bénéfice net de 169 650 518 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des créances clients s'élève à 786 433 KMAD représentant 19% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2023, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société AUTO HALL S.A a procédé au cours de l'exercice 2023 à la souscription aux parts résiduelles du fonds de titrisation "Auto Mobility" pour une valeur de 69 585 KMAD.

Casablanca, le 25 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
 76, Bd Abdelmoumen
 Résidence Koutoubia, 7^{ème} Etage
 Casablanca - Maroc
 Tél : +212 522 423 423
 Adhamed@mazars.ma
 www.mazars.ma
 Associé

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN ACTIF		
ACTIF (En dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Goodwill	22 148 218,93	22 148 218,93
Immobilisations incorporelles	55 189 006,71	55 056 900,46
Immobilisations corporelles	2 018 971 130,70	1 928 179 529,32
Autres instruments financiers	639 565 361,74*	577 896,03
Impôts différés actif	32 394 355,00	29 699 701,40
Actifs non courants	2 768 268 073,08	2 035 662 246,14
Stocks	1 558 037 685,63	1 425 132 595,61
Comptes clients	956 069 862,25	969 902 293,14
Autres créances d'exploitation	517 140 619,77	457 149 015,60
Trésorerie et équivalents de trésorerie	458 722 499,22	84 190 468,07
Actifs courants	3 489 970 666,87	2 936 374 372,42
TOTAL ACTIF	6 258 238 739,95	4 972 036 618,56

(*) : dont 637.854.702,70 dhs provenant du FT Auto Mobility

BILAN PASSIF		
PASSIF (En dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Prime d'émission	251 021 566,80	251 021 566,80
Réserves consolidées	761 143 339,20	839 944 731,77
Résultats consolidés de l'exercice**	27 879 497,63**	100 064 071,68
Capitaux propres part groupe	1 542 989 683,63	1 693 975 650,26
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 542 989 683,63	1 693 975 650,26
Autres passifs non courants*	1 010 236 974,13*	243 530 068,88
Impôts différés passif	139 335 552,96	121 333 903,88
Passifs non courants	2 692 562 210,71	2 058 839 623,02
Dettes fournisseurs	718 333 899,78	744 293 600,55
Autres passifs courants	262 491 819,92	249 024 531,31
Autres passifs financiers à court terme	2 584 850 809,54	1 919 878 863,69
Passifs courants	3 565 676 529,24	2 913 196 995,54
TOTAL PASSIF	6 258 238 739,95	4 972 036 618,56

(*) : dont 574.719.176,44 dhs provenant du FT Auto Mobility

(**) : dont 1.323.581,84 dhs provenant du FT Auto Mobility

COMPTE DE RÉSULTAT		
(En dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Chiffre d'affaires	4 912 106 381,56	4 831 136 612,44
Coût des biens vendus	4 111 663 436,84	3 950 790 016,67
Charges externes	161 852 116,31	155 881 119,19
Charges de personnel	263 039 933,18	266 884 950,55
Impôts et taxes	23 327 063,63	24 518 036,28
Dotations d'exploitations	247 727 420,83	197 546 592,21
Reprises d'exploitations	17 023 766,77	22 280 546,32
Autres produits	307 089 236,20	184 626 686,23
Autres charges	220 926 103,46	183 689 882,16
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	207 683 310,28	258 733 247,93
Produits financiers	56 437 933,96	23 168 755,67
Charges financières	167 023 375,09	101 155 878,57
RÉSULTAT FINANCIER	-110 585 441,13	-77 987 122,90
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔT	97 097 869,15	180 746 125,03
Charges d'impôt	69 218 371,52	80 682 053,35
- Impôt exigible	53 596 084,32	66 913 440,23
- Impôt différé	15 622 287,20	13 768 613,12
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	27 879 497,63*	100 064 071,69

(*) : dont 1.323.581,84 dhs provenant du FT Auto Mobility

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE		
(En milliers de dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie d'exploitation	688 132	-341 669
Résultat net consolidé	27 879	100 064
Dotations aux amortissements	232 888	182 959
Élimination des impôts différés	15 623	13 769
Produits de cession des immobilisations corporelles	290 025	144 983
VNC sur cession d'actifs	182 361	113 247
Variation du besoin en fond de roulement	-191 557	-948 689
Autres produits/charges non encaissables		37
Coût de l'endettement	130 913	51 961
Flux de trésorerie d'investissement	-1 441 322	-662 010
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations	-512 207	-511 671
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	-290 025	-144 983
Variation des autres instruments financiers*	-640 307*	
Autres mouvements (GW&Autres Mvts)	1 217	-5 356
Flux de trésorerie de financement	462 750	-290 577
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-176 031	-176 031
Dividendes convertis en actions		
Remboursement des dettes de financement	-37 210	-63 053
Coût de l'endettement	-130 913	-51 961
Nouveaux emprunts	300 000	
Titres de créances émis*	505 134*	
Autres	1 770	468
Variation de trésorerie nette	-290 440	-1 294 256
Trésorerie d'ouverture	-1 835 688	-541 432
Trésorerie de clôture	-2 126 128	-1 835 688

(*) : valeurs relatives au FT Auto Mobiity

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
(En milliers de dirhams)	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidés	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2022	502 945	251 022	839 945	100 064	1 693 976		1 693 976
Dividendes			-176 031		-176 031		-176 031
Affectation de résultat			100 064	-100 064			
Résultat net de l'exercice				27 879	27 879		27 879
Autres Mouvements sur les capitaux propres			-2 835		-2 835		-2 835
Capitaux propres au 31 décembre 2023	502 945	251 022	761 143	27 879	1 542 989		1 542 989

Principes comptables de consolidation

Principes Comptables

En application de l’avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire des Autorités Marocaines des Marchés de Capitaux (AMMC), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle qu’adoptés par la commission européenne.

Périmètre et Méthodes de Consolidation

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi	100%
SOMMA (fusion absorption de SOBERMA)	Importation et Commercialisation de matériel agricole, TP et mines de marque New Holland, Casa, Belaz et autres	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com	Société de communication	100%
SMAA	Importation et commercialisation de véhicules de marque Opel	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	Fonds d’investissement	100%
Auto Hall Immobilier	Fonds d’investissement ou autres opérations immobilières	100%
SMVN	Importation et commercialisation des véhicules de marque Nissan	100%
Africa Motors	Importation et commercialisation de marque DFSK/ Foton / Gaz et Chery	100%
Auto Hall Occasion	Vente de matériel d’occasion	100%
Leader Location Camion	Location longue durée de camions	100%
Auto Hall Luxury Motors	Importation et commercialisation de véhicules de marque Maserati	100%
FT “Auto Moblity”	Fonds de titrisation de créances des clients Auto Hall contractées auprès du partenaire SOFAC et dont les parts résiduelles sont détenues exclusivement par Auto Hall.	100%
Société Marocaine de l’Automobile Moderne	Commercialisation de véhicules de marques Fiat, Jeep & Alfa Romeo (Partenariat FCA Stellantis)	100%

Principales Règles Appliquées

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d’acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l’objet d’une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d’investissement n’a été reçue par le groupe pour l’acquisition d’immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n’a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n’a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l’emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuaire indépendant.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

- Contrats de location -IFRS 16-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d’impact pour la mise en œuvre de la norme IFRS 16, entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019 et qui vient remplacer la norme IAS 17 portant sur les contrats de location financement. Les contrats de location simple dont dispose le groupe sont conclus entre entités appartenant au périmètre de consolidation. En conséquence les charges et produits qui en résultent s’annulent dans les comptes consolidés.

Par ailleurs, le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats continuent de faire l’objet de retraitement conformément à la norme IFRS 16.

- Incertitude relative aux traitements fiscaux -IFRIC 23-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d’impact pour la mise en œuvre de l’interprétation IFRIC 23, entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019, en procédant par une revue des sources d’incertitudes fiscales (IS) déterminées par la Direction, puis par l’évaluation et le chiffrage des risques liés à ces incertitudes afin de refléter au mieux le montant décaissable lors d’un contrôle fiscal.

- IFRS 9

La classification des actifs financiers en norme IFRS 9 prend en compte le modèle économique de l’entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l’actif. Ce volet n’a pas d’impact significatif pour le Groupe Auto Hall (hors fonds de titrisation FT Mobility)

Avec la création du Fonds, et dans le cadre de cette norme, le Groupe a introduit le nouveau modèle de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues ECL ». Il s’agit des pertes de crédit attendues sur les créances que l’entreprise s’attend à ne pas recouvrer, pondérées par la probabilité de survenance de ces pertes sur toute la durée de vie de l’instrument.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS **EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**



4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol)
Anfa-Casablanca
Maroc



Avia Business Center
Bd Sidi Abdellah Cherif
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 542 990 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 27 879 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

** Dépréciation des créances clients*

Risque identifié

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des créances clients s'élève à 956 070 KMAD représentant 15% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.5 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2023, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
 76, Bd Abdelmoumen
 Résidence Koutoubia, 7ème Et
 Casablanca - Maroc
 Tél : +212 522 423 423
 www.mazars.ma
 Adnane LOUKILI
 Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023



4, Rue Maati Jazouli (Ex RueFriol)
Anfa-Casablanca
Maroc



Avia Business Center
Bd Sidi Abdellah Cherif
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A. qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 571 491 020 MAD dont un bénéfice net de 169 650 518 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des créances clients s'élève à 786 433 KMAD représentant 19% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2023, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société AUTO HALL S.A a procédé au cours de l'exercice 2023 à la souscription aux parts résiduelles du fonds de titrisation "Auto Mobility" pour une valeur de 69 585 KMAD.

Casablanca, le 25 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
 76, Bd Abdelmoumen
 Résidence Koutoubia, 7^{ème} Etage
 Casablanca - Maroc
 Tél : +212 522 423 423
 www.mazars.ma
 Adnane EL KIKI
 Associé

